

3669

CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHE SUR LA POPULATION
POUR LE DEVELOPPEMENT



Working paper

No 7 - Octobre 1991

Travaux domestiques et activités
rémunératrices des ménagères
dans le district de Bamako

MIREILLE KANTIEBO

Economiste, l'auteur de cette étude est
assistante de recherche à la Division Etudes
et recherche du CERPOD.

REMERCIEMENTS

Fort du soutien combien remarquable de vous tous, responsables, techniciens et agents du CERPOD, je ne saurais aborder le présent rapport sans vous avoir au préalable exprimé ma profonde reconnaissance. Vous n'avez ménagé aucun effort pour me faire bénéficier de votre expérience et de vos conseils, et tout ceci, dans un climat de franche collaboration.

Qu'il me soit permis d'adresser nommément mes sincères remerciements au Directeur du CERPOD Mr Nassour G. OUAIDOU et au chef de la Division Etudes et Recherche (DER) du CERPOD Mr Dieudonné OUEDRAOGO, pour tous les conseils et encouragements qu'ils n'ont pas hésité à m'apporter tout au long de mon stage.

Ce travail doit beaucoup à l'encadrement et aux conseils de Mr Mouhamadou GUEYE, Chef de la section démographie générale du CERPOD, qu'il trouve ici ma franche reconnaissance.

PLAN

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

Chapitre 1 : Généralités

- 1 Présentation de l'étude
 - 1.1 Objectifs de l'étude
 - 1.2 Méthode d'analyse
 - 1.3 Définition des concepts utilisés dans l'étude
- 2 Présentation de l'enquête
 - 2.1 Objectifs visés par l'enquête
 - 2.2 Définition des concepts
 - 2.3 Echantillon
 - 2.4 Questionnaires

Chapitre 2 : Caractéristiques générales de la population résidente et des femmes ménagères dans le district de Bamako.

- 1 Population résidente dans le district de Bamako
 - 1.2 Structure par âge et sexe
 - 1.3 Type d'activité
- 2 Femmes ménagères dans le district de Bamako
 - 2.1 Ethnie
 - 2.2 Niveau d'instruction
 - 2.3 Situation matrimoniale
 - 2.4 Niveau de fécondité
 - 2.5 Statut migratoire

Chapitre 3 : Analyse des données sur les activités des ménagères dans le district de Bamako.

- 1 Femmes ménagères et travaux domestiques
 - 1.1 Travaux domestiques
 - 1.2 Travaux domestiques selon le niveau de fécondité
 - 1.3 Travaux domestiques selon le niveau de vie
- 2 Femmes ménagères et activités rémunératrices
 - 2.1 Activités rémunératrices
 - 2.3 Activité rémunératrice selon l'âge
 - 2.4 Activité rémunératrice selon l'ethnie
 - 2.5 Activité rémunératrice selon le niveau d'instruction
 - 2.5 Activité rémunératrice selon le niveau de vie
 - 2.6 Activité rémunératrice selon la situation matrimoniale
 - 2.7 Activité rémunératrice selon le nombre d'enfants survivants
 - 2.8 Activité rémunératrice selon le statut migratoire
 - 2.9 Structure par travaux domestiques et activité rémunératrice
 - 2.10 "Taux d'activité estimé" et taux d'occupation générale des ménagères .
 - 2.11 Table de vie "active" brute (VAB) des ménagères
- 3 Activité rémunératrice et apport en argent
 - 3.1 Répartition des ménagères "actives" selon l'apport en argent
 - 3.2 Apport en argent selon le type d'activité
- 4 Analyse multivariée (régression logistique)

CONCLUSION

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Structure par âge et sexe de la population enquêtée résidante du district de Bamako
- Tableau 2 : Population résidante selon l'âge, le sexe et le type d'activité
- Tableau 3 : Répartition des ménagères selon l'ethnie
- Tableau 4 : Niveau d'instruction des ménagères selon l'âge
- Tableau 5 : Situation matrimoniale selon l'âge de la ménagère
- Tableau 6 : Répartition des ménagères selon l'âge et le nombre d'enfants survivants
- Tableau 7 : Répartition des ménagères selon le statut migratoire
- Tableau 8 : Statut migratoire selon l'âge de la ménagère
- Tableau 9 : Travaux domestiques selon l'âge de la ménagère
- Tableau 10 : Exemple de cumul de travaux domestiques par la ménagère
- Tableau 11 : Répartition des ménagères selon le nombre de travaux domestiques.
- Tableau 12 : Répartition des ménagères selon l'âge et le nombre d'enfants survivants.
- Tableau 13 : Répartition des ménagères selon le nombre de travaux domestiques et le nombre d'enfants survivants
- Tableau 14 : Répartition des ménagères selon le niveau de vie
- Tableau 15 : Répartition des ménagères par groupe de tâches domestiques selon le niveau de vie
- Tableau 16 : Répartition des ménagères selon les activités rémunératrices
- Tableau 16' : Répartition des ménagères par groupe d'activités rémunératrices
- Tableau 17 : Situation par rapport à l'activité selon l'âge de la ménagère
- Tableau 18 : Situation par rapport à l'activité selon l'ethnie
- Tableau 18' : Activité rémunératrice selon l'ethnie

- Tableau 19 : Répartition des ménagères selon le niveau d'instruction et la situation par rapport à l'activité.
- Tableau 20 : Activité rémunératrice selon le niveau d'instruction
- Tableau 21 : Situation par rapport à l'activité selon le niveau d'instruction
- Tableau 22 : Répartition des ménagères selon le niveau de vie et les activités rémunératrices
- Tableau 23 : Activité rémunératrice selon la situation matrimoniale
- Tableau 24 : Répartition des ménagères selon le niveau de vie et la situation matrimoniale
- Tableau 25 : Répartition des ménagères selon le statut migratoire et les activités rémunératrices
- Tableau 26 : Situation par rapport à l'activité selon le statut migratoire
- Tableau 27 : Répartition des migrantes selon la cause de migration.
- Tableau 28 : Répartition des ménagères selon le nombre d'enfants survivants et la situation par rapport à l'activité
- Tableau 29 : Répartition des ménagères selon le nombre de travaux domestiques et la situation par rapport à l'activité
- Tableau 30 : Travaux domestiques selon les activités rémunératrices
- Tableau 31 : Répartition des ménagères "actives" selon l'apport en argent
- Tableau 32 : Répartition des ménagères "actives" selon le type d'activité et l'apport en argent
- Tableau 33 : Effets de facteurs socio-démographiques culturels et économiques sur l'exercice d'activité rémunératrice par la ménagère

LISTE DES GRAPHIQUES

- FIGURE 1 : Courbe sex-ratio: population enquêtée résidente du district de Bamako
- FIGURE 2 : Pyramide des âges : population enquêtée résidente du district de Bamako
- FIGURE 3 : Répartition des ménagères selon la situation matrimoniale
- FIGURE 4 : Situation par rapport à l'activité selon le niveau de vie de la ménagère
- FIGURE 5 : Courbe taux d'activité selon le nombre d'enfants survivants de la ménagère
- FIGURE 6 : Courbe taux d'activité des ménagères.

INTRODUCTION

De nombreuses études menées sur le travail féminin (BORCELLE, 1985 ; FNUAP, 1988...) témoignent de l'intérêt porté de nos jours aux activités des femmes et à leur contribution à l'économie. Ces études révèlent la présence des femmes dans l'économie non monétaire (agriculture de subsistance, tâches ménagères,...) et monétaire (petit commerce, artisanat, emplois salariés,...). La place des femmes dans la société est déterminée par le double rôle qu'elles jouent dans la famille (procréation, éducation des enfants, tâches ménagères) et dans l'économie (agriculture, commerce, artisanat,...). Le travail féminin inclut donc l'ensemble des activités de production et de reproduction exercées par les femmes, tant sur le marché du travail que dans la famille. Il convient à ce titre d'élargir le concept "activité" (employé "traditionnellement" pour les activités rémunérées, dans les études sur la population active) en prenant en compte les activités exercées par les femmes dans la famille. Selon Marianne KEMPENEERS (1985), les femmes historiquement affectées aux tâches domestiques et ce, quelque soit leur niveau d'activité rémunérée, ont de tout temps été confrontées au problème de concilier leur double tâche et de remplir leur "double rôle" sur le marché du travail et dans la famille. L'alternative pour elles ne devrait donc pas être "activité-inactivité" (tel que l'on peut le concevoir pour le travail masculin) mais plutôt la combinaison "activité rémunérée-activité non rémunérée".

Une distinction est ainsi faite entre les femmes ayant une activité rémunérée et celles dont l'activité principale est le travail domestique c'est-à-dire les ménagères.

Les différents travaux déjà effectués nous révèlent que, outre les travaux domestiques, les ménagères entreprennent diverses activités rémunératrices pour couvrir les besoins du ménage (OPPONG 1987, VAA 1987,...). Ces activités constituent un apport important pour le revenu familial mais ne sont guère considérées dans l'évaluation du taux d'activité des femmes. Des difficultés se posent alors quant à la quantification du travail des ménagères dont l'importance dans l'économie et dans la famille n'est point contestée.

Une étude des différentes activités rémunératrices entreprises par les ménagères est nécessaire pour mieux cerner leur contribution au budget du ménage. Il serait à cet effet intéressant de prendre en considération l'influence d'un certain nombre de facteurs tels que le niveau de fécondité, le régime matrimonial, le niveau de vie, le statut migratoire,... sur le travail des ménagères afin de déceler les facteurs déterminant leurs activités rémunératrices. Nous avons choisi de nous intéresser aux activités des ménagères du Mali et de façon spécifique à celles du District de Bamako sachant que la plupart des travaux déjà effectués sur le travail des femmes au Mali (CEA 1981, UNICEF 1989,...) traitent la question de façon générale en milieu rural et urbain. Notre étude est faite sur la base d'une analyse des données de l'enquête démographique PADEM 85.

Elle portera essentiellement sur trois chapitres :

Dans le premier chapitre nous procéderons à la présentation de l'étude et de l'enquête Padem ; nous tenterons dans le second chapitre de décrire certaines caractéristiques socio-démographique, culturelle et économique de la population résidante et des ménagères dans le district de Bamako puis, dans le dernier chapitre nous analyserons les données sur les activités des ménagères du district de Bamako.

CHAPITRE I : GENERALITES

1. Présentation de l'étude

1.1. Objectifs de l'Etude

La présente étude a pour objectifs :

- De caractériser les femmes ménagères ayant une activité rémunératrice.
- D'identifier et d'analyser les facteurs déterminant l'exercice d'activités rémunératrices par les ménagères.
- De contribuer à l'accroissement des connaissances sur le travail des femmes "dites ménagères"
- De faire des recommandations en vue d'une meilleure intégration des femmes dans l'activité économique.

Pour atteindre les objectifs de notre étude nous avons retenu les hypothèses suivantes :

- Il y a une forte concentration des activités des ménagères dans le secteur commercial et ceci, en raison du peu d'exigence de ce secteur (faiblesse des investissements, qualification non nécessaire).
- L'exercice d'une activité rémunératrice est fortement lié au nombre d'enfants survivants de la ménagère. Plus le nombre d'enfants survivants est élevé, plus celle-ci est susceptible d'entreprendre des activités rémunératrices:
- * D'une part le faible taux de scolarisation a pour conséquence la présence des enfants à la maison qui sont alors occupés à des tâches ménagères. Ce qui permet à la mère d'entreprendre des activités rémunératrices.
- * D'autre part lorsque le nombre d'enfants est élevé alors que le revenu du conjoint est insuffisant, la couverture des besoins de la famille exige l'exercice d'autres activités par la ménagère.
- L'exercice d'une activité rémunératrice est lié au régime matrimonial. La ménagère vivant en régime polygame dispose de plus de temps pour s'occuper d'autres activités privées qui lui procurent des revenus.
- Le choix du type d'activité rémunératrice est lié au statut migratoire .

- Le cumul de travaux domestiques et activités rémunératrices par les ménagères est une conséquence du faible niveau de vie du ménage.

Pour vérifier ces hypothèses nous avons procédé à une analyse des données et informations recueillies et à une recherche documentaire.

1.2 Méthode d'analyse

Pour mener à bien notre étude, nous avons retenu la variable dépendante:

activité rémunératrice : La ménagère exerce t-elle une activité rémunératrice ? La réponse est oui, si elle en exerce une au moins et non, si elle n'en exerce pas du tout.

Nous avons pris en considération les variables indépendantes : âge, ethnie, niveau d'instruction, situation matrimoniale, branche d'activité, niveau de fécondité, niveau de vie, statut migratoire, que nous avons jugé les plus discriminantes par rapport à l'exercice d'activité rémunératrice. Nous avons cherché ainsi à analyser leur effet sur la variable dépendante activité rémunératrice.

L'interprétation des données de l'enquête PADEM s'est fait sur la base d'une analyse explicative. Le croisement sur ordinateur des différentes variables nous a permis de sortir des tableaux de fréquences simples et complexes en vue d'établir les rapports existant entre ces variables et l'exercice d'une activité rémunératrice. Nous avons utilisé également l'analyse multivariée afin de contrôler l'effet de plusieurs variables à la fois. Etant donné que la variable dépendante est une variable dichotomique (1 si oui, 0 si non) le type de régression utilisé est la "régression logistique".

1.3 Définition de concepts utilisés dans l'étude

- Ménagère : Toute femme ayant déclaré avoir pour activité principale, le travail domestique, a été considérée comme ménagère par l'enquête.
- Activité rémunératrice : Activité qui génère de l'emploi et qui est susceptible de procurer des revenus.
- Niveau de vie : Pour mesurer le niveau de vie de la ménagère nous avons retenu un certain nombre de critères relatifs au type d'habitat du ménage : Matériaux des murs, du toit, mode de ravitaillement en eau, électricité.

Nous avons distingué trois classes de niveau de vie. La classe supérieure (classe 1), la classe moyenne (classe 2), la classe inférieure (classe 3) et quatre sous-critères principaux: eau courante, électricité, murs et toit de la construction en dur (ou plafond en planches).

Nous avons classé les ménagères remplissant au moins trois de ces sous-critères ou possédant au moins de l'eau courante et de l'électricité dans la classe supérieure. Les autres classes ont été déduites selon que la ménagère remplit l'une ou l'autre des critères. Le croisement des quatre variables nous a permis de sortir tous les cas de figure. Le classement a été fait sur la base de ces résultats.

- Statut migratoire : Ce concept a été défini à partir des données sur le lieu de naissance. Nous avons considéré les ménagères nées hors de Bamako comme étant des migrantes (durée de vie) et celles nées à Bamako comme des non migrantes (durée de vie).
- Taux d'activité : rapport de l'effectif de la population active (concept traditionnel: actifs + actifs inoccupés) sur celui de la population totale concernée.
- "Taux d'activité estimé" des ménagères : Il sert à mesurer la proportion ménagères exerçant des activités rémunératrices dans l'ensemble de la population des ménagères (exceptées celles dont la situation par rapport à l'activité n'a pas été déclarée).
- Durée de vie active brute (VAB) : Elle représente le nombre d'années que passerait un individu en activité au cours de la période T, définie par un âge de début d'activité et un âge de fin d'activité, en l'absence de mortalité, si les taux d'activité demeuraient constants au cours du temps.

2 - Présentation de l'Enquête

Dans le cadre d'une enquête démographique intercensitaire menée en 1985 au Mali, le Programme Africain d'enquêtes auprès des Ménages (PADEM) s'est intéressé aux activités des femmes. Cette enquête est remarquable pour les domaines couverts : Habitat, mortalité, fécondité, emploi et travail, migration.

2.1 Objectifs visés par l'enquête

L'enquête démographique a eu pour objectifs de déterminer :

- La taille de la population du Mali
- Sa structure par âges et sexes
- Le mouvement naturel : naissances et décès
- Les relations entre certains phénomènes : Il s'agit des trois questionnaires "FECONDITE", "MIGRATION", "EMPLOI".
- La structure de l'habitat et ces relations avec certaines caractéristiques.

2.2 Définition des concepts

Section d'énumération (SE) :

Constituées lors du recensement de la population 1976, elles représentent des zones géographiques dont les limites sont définies par rapport aux agglomérations et aux localités.

Construction : C'est un ensemble architectural d'un seul tenant (un seul bloc).

Ménage : Groupe d'individus apparentés ou non vivant sous le même toit et pourvoyant en commun à leurs besoins alimentaires. Il existe des ménages réduits à une seule personne : cas d'un locataire vivant seul.

Résidant présent : Tout individu séjournant dans la localité depuis au moins six mois et qui est présent au moment du passage de l'enquêteur dans son ménage.

Résidant absent : Tout individu séjournant dans la localité depuis au moins six mois mais qui est temporairement absent au moment du passage de l'enquêteur dans son ménage pour une durée inférieure à six mois.

2.3 Echantillon

L'échantillon de cette enquête est stratifié entre milieu rural et milieu urbain. La méthode de sondage adoptée est un sondage à deux degrés :

- Au premier degré on constitue un échantillon de SE ; chacune d'elles correspondant à une SE échantillon.
- Au second degré, dans chaque SE échantillon, on sélectionne un échantillon de ménage ; chacun d'eux représentant un ménage échantillon.
 - * une moyenne de 12 ménages par SE échantillon en milieu urbain
 - * une moyenne de 24 ménages par SE échantillon en milieu rural.

Au total :

- * 280 SE échantillons ont été sélectionnés en milieu rural et 235 en milieu urbain
- * 6720 ménages ont été enquêtés en milieu rural et 2820 en milieu urbain.

Pour le district de Bamako il a été sélectionné 75 SE échantillons et 900 ménages ont été enquêtés.

2.4 Questionnaires

La collecte des données a été faite à partir des questionnaires adressés aux ménages. Ces questionnaires comportent les variables donnant lieu à un traitement manuel ou informatique. Il a été retenu un échantillon de 9540 ménages pour l'ensemble du pays dont 6720 en milieu rural et 2820 en milieu urbain. Pour le district de Bamako 900 ménages ont été enquêtés. Au total huit modules (questionnaires) ont été traités.

. Le module 3 concerne l'habitat. Il a permis de recueillir certaines caractéristiques de l'habitat (type de construction, équipement etc.) en rapport avec les caractéristiques socio-démographiques de la population ; de recueillir également certains éléments de confort et de niveau de vie du ménage.

. Le module 4 population du ménage, a permis de recueillir certaines caractéristiques démographiques (âge, sexe, situation matrimoniale etc.) socio-culturelle (ethnie, scolarité,...) et économique (activités,...) des individus du ménage.

. Le module 5 concerne les décès et les naissances. Il a permis de recueillir toutes les informations sur les naissances et les décès qui se sont produits dans le ménage pendant les douze (12) derniers mois.

Le module 6/1 concerne l'activité des enfants âgés de 8 à 14 ans.

. Le module 6/2 a permis de recueillir des informations sur les activités des femmes âgées de 15 ans et plus et s'étant déclarées ménagères.

. Le module 6/3 concerne les activités économiques des hommes et des femmes ayant 15 ans et plus et qui se sont déclarés "actifs"

. Le module 7 s'est intéressé à la fécondité des femmes âgées de 15-49 ans révolus.

. Le module 8 a eu pour objectif de relever certaines caractéristiques des migrants et de la migration.

Six (6) modules ont le plus retenu notre attention (mod.3, mod.4, mod.6/1, mod.6/2, mod.7, mod.8) car les informations recueillies de ces modules nous ont permis d'approfondir l'analyse des activités rémunératrices des ménagères.

Le manque d'informations sur le revenu de la ménagère et celui du conjoint, l'âge des enfants (dans le module fécondité) et le temps consacré aux travaux domestiques et aux activités rémunératrices restreint quelquefois le champ de notre analyse. De même l'existence d'un nombre important de non déclarés dans certains résultats de l'enquête notamment en ce qui concerne l'activité des ménagères est de nature à biaiser quelque peu nos résultats compte tenu de la taille assez réduite de l'échantillon des ménagères (435 enregistrements au total pour le district de Bamako). Il importe donc de considérer de façon nuancée certaines interprétations qui en découlent.

CHAPITRE 2

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION
RESIDANTE ET DES MENAGERES DANS LE DISTRICT
DE BAMAKO

1 - Population résidente dans le district de Bamako

1.1 - Structure par âge et par sexe (cf tableau 1)

La population résidente est composée de l'ensemble des résidents présents et des résidents absents.

La répartition par sexe de la population résidente du Mali est de 49% pour le sexe masculin et 51% pour le sexe féminin. Elle est de 50,2% pour le sexe masculin et 49,8% pour le sexe féminin dans le district de Bamako. La structure par âge se caractérise par une population à majorité jeune: 43,9% de la population a moins de 15 ans. L'enquête a abouti à une proportion de 26,6% pour la population masculine et de 27,3% pour la population féminine chez les personnes âgées de 15 à 64 ans et de 2.2% chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

TABLEAU 1 : STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION ENQUÊTÉE RESIDANTE DU DISTRICT DE BAMAKO

AGE (années révolues) %	MASCULIN %	FEMININ %	TOTAL %	SEX RATIO
.00	1.8	2.0	193 3.8	86.9
1 A 4	7.8	6.8	705 14.3	111.7
5 A 9	7.2	7.1	707 14.3	101.4
10 A 14	5.8	5.5	555 11.3	106.3
15 A 19	4.2	5.4	470 9.5	75.0
20 A 24	4.0	5.0	444 9.0	80.5
25 A 29	4.5	4.6	458 9.3	85.2
30 A 34	3.4	3.3	330 6.7	101.2
35 A 39	2.9	2.4	264 5.4	121.8
40 A 44	2.4	2.2	226 4.6	105.4
45 A 49	2.0	1.7	180 3.7	119.5
50 A 54	1.4	1.0	119 2.4	142.8
55 A 59	1.2	.8	97 2.0	155.3
60 A 64	.8	.7	85 1.3	91.2
65 A 69	.5	.5	54 1.0	100.0
70 A 74	.2	.4	28 .6	40.0
75 A 79	.2	.2	18 .4	100.0
80 ET PLUS	.1	.1	13 .2	100.0
TOTAL	50.2%	49.8%	100%	
EFFECTIFS	2471	2455	4926	

Figure 1 : Courbe sex-ratio : population résidante du district de Bamako.

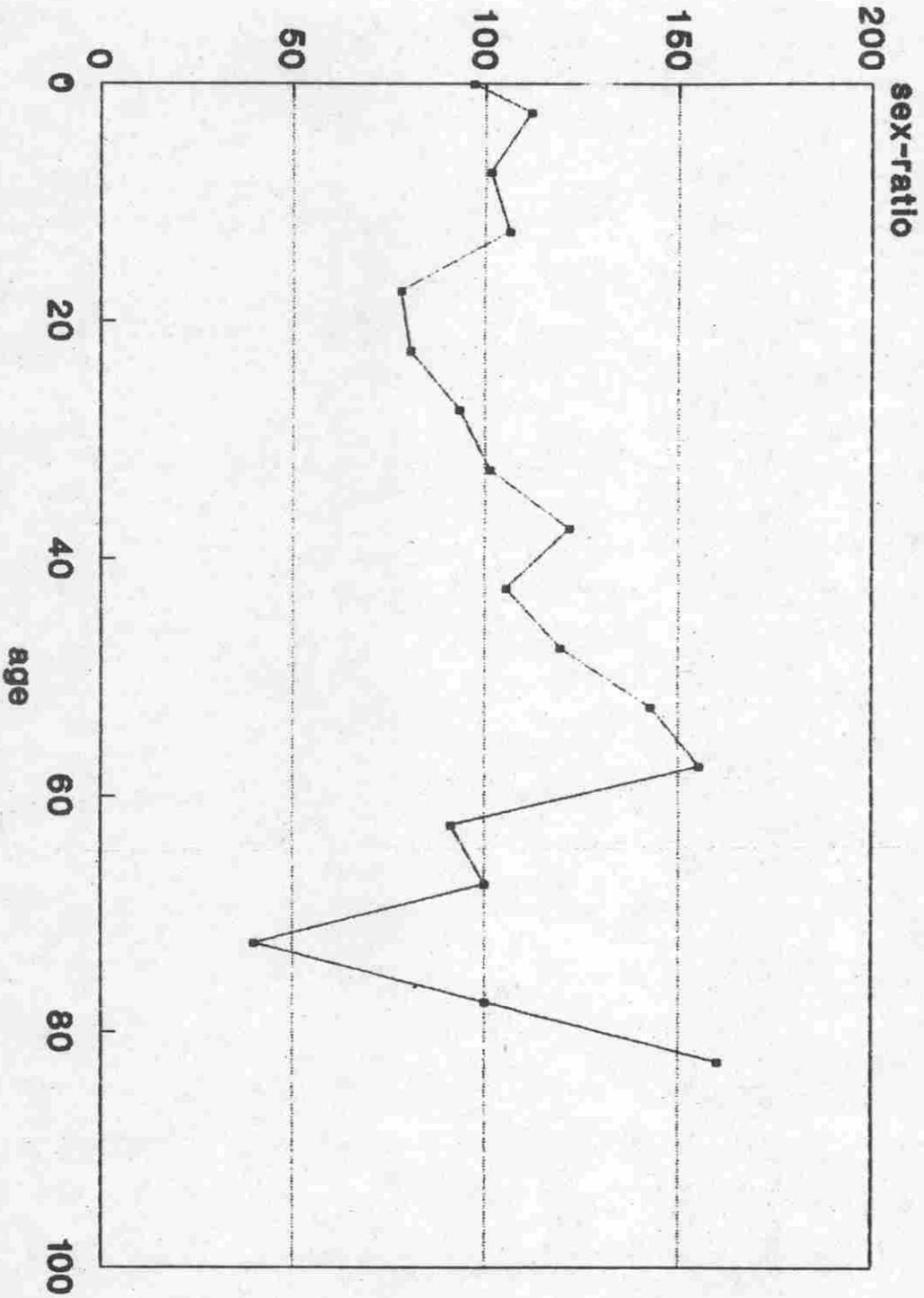
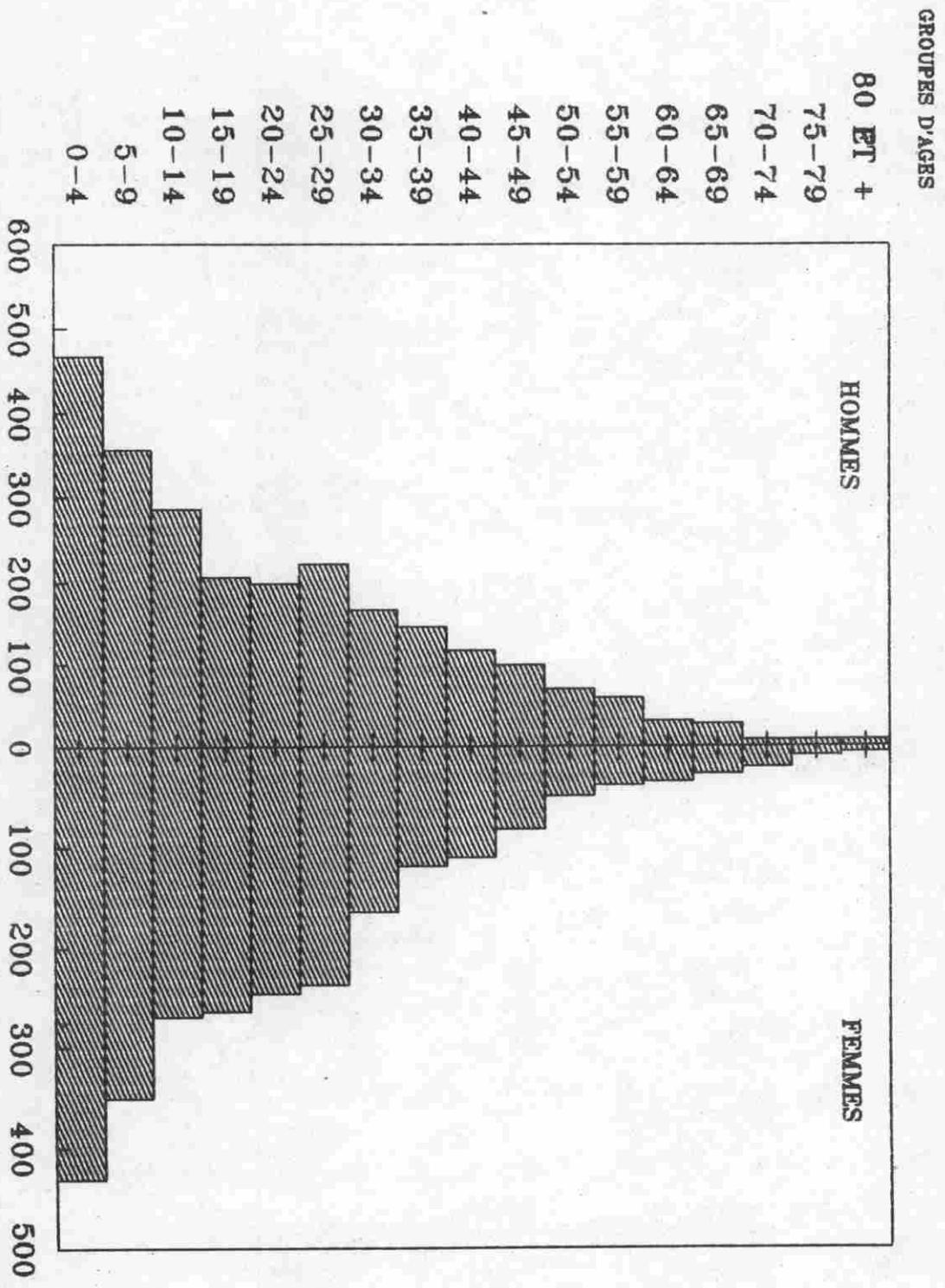


Figure 2 : Pyramide des âges : population enquêtée résidente de Bamako.



1.2 - Type d'activité (cf tableau 2)

L'enquête a abouti à une participation plus importante des hommes à l'activité économique. Le taux d'activité des hommes est de 69% contre seulement 24,2% pour les femmes (chez les personnes âgées de 8 ans et plus) et 19,7% pour les femmes âgées de 15 ans et plus.

On relève que 50,7% des femmes se sont déclarées "ménagères". La faiblesse du taux d'activité féminine s'explique en partie par la prédominance des ménagères sur l'ensemble des femmes âgées de 15 ans et plus, la population considérée inactive étant essentiellement constituée de ménagères, d'élèves et d'étudiants.

La proportion des ménagères est forte entre 15 et 54 ans. Elle tend à la baisse à partir de 55 ans mais reste quand même à un niveau assez élevé par rapport à celui des femmes dites actives âgées de 55 ans et plus. Ce qui confirme le constat selon lequel les femmes sont "ménagères à vie". En ce qui concerne les jeunes enfants âgés de 8 à 14 ans on remarque que 40,6% des filles sont actives contre 28,7% chez les garçons.

L'on est ainsi tenté de dire qu'étant donné le nombre élevé d'enfants non scolarisés (46,5% de filles et 33,1% de garçons âgés de 8 à 14 ans ont été déclarés non scolarisés au moment du passage de l'enquête) ceux-ci sont enclins à entrer tôt dans la vie active.

TABLEAU 2: POPULATION RESIDANTE SELON L'AGE, LE SEXE ET LE TYPE D'ACTIVITE

Age	MASCULIN			FEMININ			
	ACTIF %	ETUDE %	AUTRE %	ACTIVE %	ETUDE %	MENAG. %	AUTRE %
8 A 9 ANS	33.9	57.8	8.3	36.9	52.4		10.7
10 A 14 ANS	26.6	70.6	2.8	42.4	53.9		3.7
15 A 19 ANS	46.6	50.9	.5	19.3	28.8	51.5	.4
20 A 24 ANS	73.7	23.3	3.0	13.0	11.8	74.8	.4
25 A 29 ANS	87.8	11.3	.9	27.0	3.4	88.6	
30 A 34 ANS	97.8	1.2	1.2	23.8	1.2	73.2	1.8
35 A 39 ANS	99.3		.7	22.7	.8	76.5	
40 A 44 ANS	97.4		2.6	20.0		76.4	3.8
45 A 49 ANS	100			23.2		71.9	4.9
50 A 54 ANS	91.4		8.6	6.1		75.5	18.4
55 A 59 ANS	79.7		20.3	28.9		36.9	34.2
60 A 64 ANS	48.4		51.6	5.9		44.1	50.0
65 ET PLUS	38.5		61.5	9.8		9.8	80.4
TOTAL	1220 69.0%	450 25.4%	99 5.6%	435 24.2%	325 18.1%	911 50.8%	124 6.9%

2 - Femmes ménagères dans le district de Bamako

2.1 - Ethnie (cf tb 3)

Les grands groupes ethniques sont les suivants: les bambara 40,9%, les sarakolé ou soninké 14%, les peulh 13,6%, les malinké 9,2%.

Parmi les groupes ethniques minoritaires nous distinguons entre autres les songhoi (5,3%), les dogon (2,5%), les manianka (2,3%), les sénoufo (2,1%), les bobo (1,8%). Les bambara constituent l'ethnie majoritaire des ménagères dans le district de Bamako. Nous verrons plus loin si l'appartenance à un groupe ethnique donné a une incidence sur l'activité économique des ménagères.

TABLEAU 3 : REPARTITION DES MENAGERES SELON L'ETHNIE

ETHNIE	EFFECTIFS	POURCENTAGES
BAMBARA	178	40.9
DIOULA	5	1.1
MALINKE	40	9.2
SARAKOLE OU SONINKE	61	14.0
MASSASSI	2	.5
PEULH	59	13.6
TOUCOULEUR	1	.2
KASSONKE	7	1.6
DOGON	11	2.5
SOMONO	7	1.6
MANIANKA	10	2.3
SENOUFO	9	2.1
BOBO	8	1.8
SONGHOI	23	5.3
BELLAH	2	.5
MAURE	1	.2
CHERIF	2	.5
AUTRES	9	2.1
TOTAL	435	100

2.2 - Niveau d'instruction (conf. tabl. 4)

L'enseignement coranique constitue une des composantes de l'éducation des populations dans le District de Bamako mais, dans la présente étude nous nous intéresserons à l'école moderne pour laquelle nous avons distingué les différents niveaux suivants: Le Fondamental I, le Fondamental II, le Secondaire et le Supérieur. Nous avons classé les ménagères n'ayant jamais fréquenté une école moderne dans la rubrique des "sans niveau".

L'étude du niveau d'instruction révèle que la majorité des ménagères sont quasiment "sans niveau" - 80,7% d'elles n'ont jamais été à l'école - ou n'ont pas dépassé le Fondamental I (14%).

Ainsi moins d'une femme sur cinq a fréquenté une école moderne. Seulement 0,2% des ménagères ont atteint le secondaire et au total 5,3% seulement ont un niveau d'instruction au moins équivalent au fondamental II. Parmi celles instruites, plus d'une sur deux a dû donc abandonner tôt l'école (avant le fondamental II).

TABLEAU 4 : NIVEAU D'INSTRUCTION DES MENAGERES SELON L'ÂGE

AGE (ANNEES REVOLUES)	NIVEAU D'INSTRUCTION				TOTAL	
	SANS NIVEAU %	FONDAMEN-TAL I %	FONDAMEN-TAL II %	SECONDAIRE %	%	EFFECTIFS
15 A 19	81.8	33.8	4.4		100	68
20 A 24	87.5	21.7	9.6	1.2	100	83
25 A 29	82.4	10.8	8.8		100	74
30 A 34	85.2	9.3	5.5		100	84
35 A 39	90.6	4.7	4.7		100	43
40 A 44	92.7	7.3			100	41
45 A 49	100				100	30
50 ET PLUS	92.8	4.8	2.4		100	42
TOTAL	351 80.7%	61 14.0%	22 5.1%	1 0.2%	100%	435

2.3 - situation matrimoniale (cf tab 5)

La population des ménagères âgée de 15 ans et plus est composée de 10,8% de célibataires, 5,3% de veuves, 1,1% divorcées, 82,8% de mariées. Le taux de polygamie dans cette population est de 33,1%, mais par rapport à l'ensemble des mariées il est de 40%, ce qui traduit l'importance de la polygamie dans le district de Bamako: Plus d'une ménagère sur 3 est mariée en régime polygamique. La proportion des célibataires décroît au fur et à mesure qu'augmente l'âge de la ménagère et devient presque nulle à partir de 34 ans. L'âge moyen au premier mariage à Bamako est de 16,5 % pour les ménagères. Ce qui implique qu'elle se marient relativement tôt.

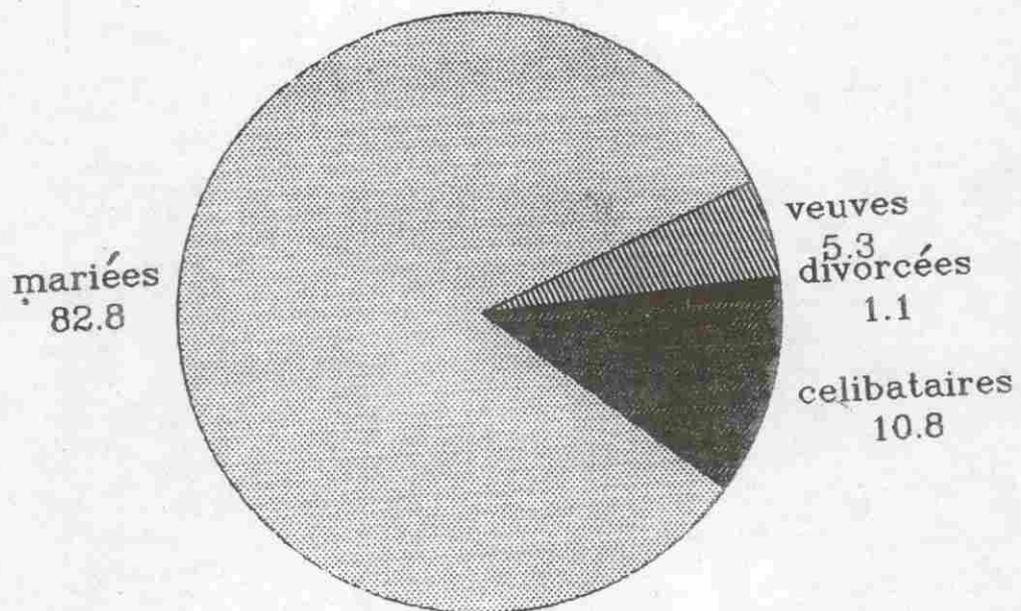
Le tableau 5 montre une relative jeunesse des ménagères mariées. En effet plus de 40 % des mariées ont un âge compris entre 15 et 29 ans.

La proportion des veuves et des divorcées dans cette population est relativement faible et l'on observe une quasi-inexistence du divorce au moment de l'enquête.

TABLEAU 5 : SITUATION MATRIMONIALE SELON L'ÂGE DE LA MENAGERE

AGE	SITUATION MATRIMONIALE					TOTAL	
	CELIBA- TAIRE %	VEUVE %	DIVORCEE %	MARIEE EN REGIME MONOGAMIQ. %	MARIEE EN REGIME POLYGAMIQ. %	%	EFF.
15 A 19	44.1			39.7	16.2	100	68
20 A 24	14.4		2.4	66.3	16.9	100	83
25 A 29		1.3	1.3	59.5	37.9	100	74
30 A 34	7.4		1.9	44.4	46.3	100	54
35 A 39		4.6		55.8	39.6	100	43
40 A 44		9.8	2.4	36.6	51.2	100	41
45 A 49		10.0		46.7	43.3	100	30
50 +	2.4	28.6	2.4	30.9	35.7	100	42
TOTAL	47 10.8%	23 5.3%	5 1.1%	216 49.7	144 33.1%	100	435

Figure 3: Répartition des ménagères selon la situation matrimoniale.



2.4 - Niveau de fécondité (cf tab 6)

Le tableau 6 nous donne une répartition des ménagères âgées de 15 à 49 ans selon les groupes d'âge quinquennaux, le nombre d'enfants nés vivants et la parité moyenne. La fécondité des ménagères dans le district de Bamako est précoce. On note ainsi que pour la tranche d'âge de 15 - 19 ans plus d'une jeune fille sur trois ont déjà eu au moins un enfant né vivant.

La parité moyenne augmente avec l'âge, passant de 0,6 enfants chez les ménagères de 15-19 ans à 7 chez celles de 45-49 ans.

Dans le district de Bamako, les ménagères de 45-49 ans qui sont supposées être à la fin de leur vie féconde ont donc eu en moyenne 7 naissances vivantes.

2.5 - Age et statut migratoire (cf tableaux 7 et 8)

La répartition des ménagères selon le statut migratoire est de 70,8% pour les migrantes et de 29,2% pour les non migrantes.

On remarque dans l'ensemble une prédominance des migrantes sur les non migrantes.

La proportion des migrantes croît avec l'âge. Il semble ainsi que plus la ménagère est âgée, plus il ya de chance qu'elle soit née hors de Bamako.

**TABEAU 6 : REPARTITION DES MENAGERES SELON L'AGE ET
NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS**

AGE	ENFANTS NES VIVANTS												EFFECTIFS DES MENAGERES	PARITE MOYENNE		
	0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0	8,0	9,0	10,0	11,0 ⁺				
!15 A 19 ANS	55,9	30,9	7,4	5,9										68,0	0,6	
!20 A 24 ANS	13,3	34,9	24,1	19,3	4,8	2,4	1,2							100,0	83,0	1,7
!25 A 29 ANS	13,5	6,8	18,9	17,6	14,9	14,9	9,5	2,7	1,4					100,0	74,0	3,1
!30 A 34 ANS	3,7	9,3	3,7	7,4	13,0	20,4	13,0	11,1	9,3	5,6			3,7	100,0	54,0	5,1
!35 A 39 ANS	2,3	2,3	11,6	0,0	11,6	16,3	11,6	14,0	9,3	9,3	4,6		6,9	100,0	43,0	6,0
!40 A 44 ANS	7,3	4,9	4,9	2,4	7,3	19,5	17,1	4,9	7,3	7,3	12,2		4,9	100,0	41,0	6,0
!45 A 49 ANS	3,3	3,3	10,0	0,0	16,7	6,7	3,3	3,3	10,0	16,7	6,7		20,0	100,0	30,0	7,0
!TOTAL	17,6	16,3	13,0	9,7	8,9	10,4	7,1	4,3	4,1	3,8	2,3	2,5	100,0	393,0	3,5	

TABLEAU 7 : REPARTITION DES MENAGERES SELON LE STATUT MIGRATOIRE

Statut Migratoire	Effect.	Pourcent.
Migrantes	308	70,8
Non Migrantes	127	29,2
TOTAL	435	100.0

ND: Réponses non déclarées

TABLEAU 8 : STATUT MIGRATOIRE SELON L'ÂGE DE LA MENAGERE

AGE	MIGRANTE		NON MIGRANTE		TOTAL	
	%		%		%	Effec.
15 A 19	52.9		47.1		100	68
20 A 24	61.4		38.6		100	89
25 A 29	74.3		25.7		100	74
30 A 34	79.6		20.4		100	54
35 A 39	83.7		16.3		100	43
40 A 44	75.6		24.4		100	41
45 A 49	83.3		16.7		100	30
50 et plus	73.8		26.2		100	42
TOTAL	308	70.8	127	29.2	100	435

CHAPITRE 3

ANALYSE DES DONNEES SUR LES ACTIVITES DES MENAGERES DANS LE DISTRICT DE BAMAKO

1 - Femmes ménagères et travaux domestiques

1.1 - Travaux domestiques

"La famille est une unité de production d'habitation et de consommation (...) La femme représente une force de travail pour la famille, (...)" (Unicef, 1989).

En effet pour contribuer au maintien de l'équilibre familial les femmes produisent des biens (production agricole, élevage, etc...) et services (tâches domestiques, petit commerce etc...) nécessaires à la survie de la cellule familiale. La pratique des travaux domestiques, qui est traditionnellement dévolue aux femmes demeure l'occupation principale de celles n'exerçant pas (ou exerçant de façon secondaire) une activité rémunérée c'est-à-dire les ménagères.

Les travaux de recherche qui se sont intéressés au travail féminin attestent la lourdeur des tâches domestiques (J.CHARMES, 1985; M.A SAVANE, 1985;...). Selon l'enquête PADEM 85, dans le district de Bamako les ménagères, sont occupées à de multiples travaux ménagers: cuisine, linge, ménage¹, entretien des enfants, courses, approvisionnement en eau (cf. tableau 9), les taux d'occupation (pour chaque travail ménager) sont respectivement les suivants : 94%, 92,2%, 93,3%, 81,6%, 72,4%, 53,6%.

Lorsqu'on examine ces taux, l'on s'aperçoit que les ménagères sont fortement impliquées dans les tâches domestiques et cela, quelque soit l'âge. Ces taux sont très élevés pour presque chaque type de travail ménager ; Ce qui confirme le constat selon lequel les ménagères cumulent à la fois plusieurs travaux domestiques. Ce qui nous incite à rechercher leur répartition par groupe de tâches.

Le tableau 10 nous révèle ainsi que, sur les 94% de ménagères occupées à la cuisine, plus de 90% d'elles combinent à la fois cette tâche à la lessive (linge) et au ménage, 82,4% font la cuisine, la lessive et s'occupent de l'entretien des enfants, 75,1% cumulent à la fois la cuisine, la lessive et les courses et 56,3% combinent cuisine, linge et eau.

On constate que la cuisine, la lessive et le ménage sont des travaux presqu'indissociables pour la ménagère .

Par ailleurs, bien que la proportion des ménagères soit relativement faible en ce qui concerne la rubrique "eau", il n'en demeure pas moins que la "corvée" de l'eau soit un phénomène connu dans le district de Bamako.

Le tableau 11 qui donne une répartition des ménagères par groupe de travaux domestiques révèle un fort pourcentage de ménagères effectuant

¹ Ménage = balayage, nettoyage,...

les six tâches domestiques à la fois 37% contre seulement moins de 1% occupées à une seule tâche.

TABLEAU 9 : TRAVAUX DOMESTIQUES SELON L'AGE DE LA MENAGERE

AGE	CUISSINE				LINGE				MENAGE				EFF.
	OUI	NON	ND	%	OUI	NON	ND	%	OUI	NON	ND	%	
15 - 19	194,1	5,9	0,0	100	192,6	7,4	0,0	100	195,6	4,4	0,0	100	68
20 - 24	196,4	2,4	1,2	100	195,2	3,6	1,2	100	195,2	3,6	1,2	100	83
25 - 29	195,9	2,7	1,4	100	197,3	1,4	1,3	100	197,3	1,4	1,3	100	74
30 - 34	100	0,0	0,0	100	198,1	1,9	0,0	100	196,3	3,7	0,0	100	54
35 - 39	195,4	2,3	2,3	100	193,0	4,7	2,3	100	190,7	7,0	2,3	100	43
40 - 44	192,7	7,3	0,0	100	190,2	9,8	0,0	100	192,7	7,3	0,0	100	41
45 - 49	193,3	6,7	0,0	100	193,3	6,7	0,0	100	196,7	3,3	0,0	100	30
50 ET PLUS	178,6	21,4	0,0	100	169,0	31,0	0,0	100	176,2	23,8	0,0	100	42
PLUS													
TOTAL %	194,0	5,3	0,7	100	192,2	7,1	0,7	100	193,3	6,0	0,7	100	
EFFECTIFS	1409	123	13		1401	131	13		1406	126	13		435

AGE	ENTRETIEN ENFANTS				COURSES				EAU				EFF.
	OUI	NON	ND	%	OUI	NON	ND	%	OUI	NON	ND	%	
15 - 19	167,6	32,4	0,0	100	167,6	32,4	0,0	100	155,9	44,1		100	68
20 - 24	183,1	14,5	2,4	100	177,1	21,7	1,2	100	157,8	41,0	1,2	100	83
25 - 29	187,8	8,1	4,1	100	177,0	21,6	1,4	100	166,2	32,4	1,4	100	74
30 - 34	196,3	3,7	0,0	100	172,2	27,8	0,0	100	153,7	46,3	0,0	100	54
35 - 39	186,0	11,6	2,3	100	176,7	20,9	2,3	100	139,5	58,1	2,3	100	43
40 - 44	187,8	12,2	0,0	100	175,6	24,4	0,0	100	143,9	56,1	0,0	100	41
45 - 49	176,7	23,3	0,0	100	180,0	20,0	0,0	100	160,0	40,0	0,0	100	30
50 ET PLUS	164,3	35,7	0,0	100	150,0	50,0	0,0	100	138,1	61,9	0,0	100	42
PLUS													
TOTAL %	181,6	17,0	1,4	100	172,4	26,9	0,7	100	153,6	45,7	0,7	100	
EFFECTIFS	1355	123	13		1315	117	13		1233	199	13		435

**TABEAU 10 : EXEMPLE DE CUMUL DE TRAVAUX DOMESTIQUES
PAR LA MENAGERE**

Cuisine = Oui

Linge	Menage		TOTAL	Entretien des enfants			TOTAL
	OUI	NON		OUI	NON	ND	
OUI	96.4%	.7%	97.1% 397	82.4%	14.0%	.7%	97.1% 397
NON	1.9%	1.0%	2.9% 12	1.7%	1.2%	.0%	2.9% 12
TOTAL	402 98.3%	7 1.7%	100% 409	344 84.1%	62 15.2%	3 .7%	100% 409

Cuisine = oui

Linge	Courses		TOTAL	eau		TOTAL
	OUI	NON		OUI	NON	
OUI	75.1%	22.0%	97.1% 397	56.3%	40.8%	97.1% 397
NON	1.4%	1.5%	1.9% 12	.2	2.7%	2.9% 12
TOTAL	313 76.5%	96 23.5%	100% 409	231 56.5%	178 43.5%	100% 409

**TABEAU 11 : REPARTITION DES MENAGERES SELON LE NOMBRE DE
TRAVAUX DOMESTIQUES.**

Nombre de travaux domestiques	Effectifs	Pourcentages
3.00	48	11.0
4.00	55	12.7
5.00	166	38.6
6.00	161	37.0
ND	3	.7
Total	435	100

1.2. Travaux domestiques et nombre d'enfants survivants

1.2.1 - Nombre moyen d'enfants survivants selon l'âge de la ménagère

Le tableau 12 nous donne une répartition des ménagères âgées de 15 à 49 ans selon les groupes d'âge quinquennaux et le nombre d'enfants survivants. Le nombre moyen d'enfants survivants augmente avec l'âge, passant de 0,4 enfants chez les ménagères de 15-19 ans à 4,4 chez celles de 45-49 ans.

En considérant que les ménagères de 45-49 ans sont à la fin de leur vie féconde, celles-ci ont donc en moyenne 4,4 enfants en vie.

TABEAU 12 : REPARTITION DES MENAGERES SELON L'ÂGE ET LE NOMBRE D'ENFANTS SURVIVANTS

AGE	x Enfants survivants								Effectifs des ménagères	Nombre moyen d'enfants survivants	
	0	1	2	3	4	5	6	7+			
15-19	60.3	32.4	7.3						100	68	0.4
20-24	18.3	35.4	29.3	13.4	1.2	2.4			100	82	1.5
25-29	13.5	12.2	27.0	24.3	13.5	6.8	2.7		100	74	2.4
30-34	3.7	14.8	7.4	11.1	22.2	18.6	11.1	11.1	100	54	3.9
35-39	2.3	4.7	11.6	18.3	20.9	11.6	9.3	23.3	100	43	4.3
40-44	7.3	7.3	12.2	9.8	12.2	9.8	14.6	26.8	100	41	4.3
45-49	3.2	9.7	16.1	6.4	6.5	19.4	16.1	22.6	100	31	4.4
Total	18.6	19.3	17.3	12.2	9.9	8.1	5.9	8.7	100	393	2.6

1.2.2 - Travaux domestiques selon le nombre d'enfants survivants

Il apparaît dans le tableau 13 que plus le nombre moyen d'enfants est élevé, plus s'accroît le nombre de travaux domestiques. Les ménagères ayant en moyenne 2,2 enfants en vie effectuent au plus trois tâches domestiques à la fois. Ces proportions sont de quatre tâches pour celles ayant en moyenne 2,3 enfants et de six tâches pour celles ayant en moyenne 2,8 enfants en vie.

La ménagère déclare être occupée à de multiples travaux domestiques, cependant il est fort probable que celle ayant un nombre élevé d'enfant soit exemptée de certaines "corvées", les enfants pouvant intervenir pour l'y aider, ce qui lui permet de se consacrer en partie à des activités économiques. Pour cela il faut tenir compte de l'âge de l'enfant (variable dont nous ne disposons pas) pour mieux élucider cette approche.

Selon l'enquête plus de 45% de jeunes enfants (8 - 14 ans) actifs (dont 43,2% des filles et 3,4% des garçons) effectuent des travaux domestiques en tant qu'aides familiaux et ne sont pas scolarisés. La forte proportion des filles par rapport aux garçons révèle une implication plus importante de celles-ci dans les tâches domestiques.

TABLEAU 13 : REPARTITION DES MENAGERES SELON LE NOMBRE DE TRAVAUX DOMESTIQUES ET LE NOMBRE D'ENFANTS SURVIVANTS

Nombre de travaux domestiques	Enfants survivants									Effectifs des ménagères	Nombre moyen d'enfants survivants
	0	1	2	3	4	5	6	7+	100		
≤ 3	34.4	18.8	3.1	15.6	9.4	3.1	6.2	9.4	100	32	2.2
4.00	36.0	16.0	10.0	8.0	4.0	12.0	8.0	8.0	100	50	2.3
5.00	18.5	21.0	18.5	7.0	8.9	8.9	5.7	11.5	100	157	2.7
6.00	9.9	19.2	21.2	18.7	12.6	7.2	5.9	5.3	100	151	2.8
ND	33.4	33.3			33.3				100	3	-
Total	18.8	19.3	17.3	12.2	9.9	8.1	5.9	8.7	100	393	2.6

1.3 Travaux domestiques selon le niveau de vie

1.3.1. Répartition des ménagère selon le niveau de vie

Le tableau 14 nous révèle que la majorité des ménagères ont un niveau de vie assez faible (confère procédé d'évaluation du niveau de vie dans la méthodologie) : plus de 50% des ménagères appartiennent à la classe inférieure 25,3% ont un niveau de vie moyen (classe moyenne) et 15.9% des ménagères appartiennent à la classe supérieure.

TABLEAU 14 : REPARTITION DES MENAGERES SELON LE NIVEAU DE VIE

Classes de niveau de vie	Pourcentages	Effectifs
Supérieure	15.9	69
Moyenne	25.3	110
Inférieure	57.9	252
ND	.9	4
Total	100	435

1.3.2 Répartition des ménagères selon le niveau de vie et les travaux domestiques (cf tableau 15)

En répartissant les ménagères par groupe de tâches domestiques selon le niveau de vie, l'on s'aperçoit que les taux d'occupation aux travaux domestiques sont assez irréguliers d'une classe à l'autre. La proportion des ménagères cumulant cinq travaux domestiques à la fois est forte chez celles appartenant à la classe supérieure comparativement à celles issues des classes moyenne et inférieure. Cependant 34,1% des ménagères issues de la classe inférieure effectuent à la fois six tâches domestiques contre 26,1% de celles de la classe supérieure.

Au total 79,1% des ménagères de la classe moyenne sont occupées dans au moins cinq travaux domestiques contre 75% de la classe inférieure et 71% de la classe supérieure. L'on est donc tenté à priori d'en déduire que la lourdeur des tâches domestiques n'est pas liée à la faiblesse du niveau de vie de la ménagère. A fortiori l'on émettrait quelques réserves quant au temps (variable dont nous ne disposons pas) consacré à chaque tâche et au type de travail effectué par la ménagère issue de classe supérieure. Serait-ce un travail de supervision ou d'exécution ? Une étude prenant en compte ces deux variables permettrait sans doute de répondre à la question.

TABLEAU 15 : REPARTITION DES MENAGERES PAR GROUPE DE TÂCHES DOMESTIQUES SELON LE NIVEAU DE VIE

Nombre de Travaux Domestiques	Classes de niveau de vie				
	Supérieure %	Moyenne %	Inférieure %	ND %	TOTAL %
3.00	14.5	8.2	11.5		11.0
4.00	13.1	11.8	13.1		12.6
5.00	44.9	30.9	40.9		38.6
6.00	26.1	46.2	34.1	100	37.1
ND	1.4	.9	.4		.7
TOTAL	100	100	100	100	100
EFFECTIFS	69	110	252	4	435

2 - Femmes ménagères et activités rémunératrices

2.1 - Activités rémunératrices

Dans le district de Bamako le dynamisme économique des ménagères s'exprime dans des activités rémunératrices variées (artisanat, élevage, transformation de produits, agriculture et commerce); elles ont pour but principal de trouver une source de revenu pour faire face aux obligations familiales.

"Les besoins monétaires augmentant (...) les familles sont plus vulnérables et les femmes sont enclines à rechercher de nouveaux moyens de subsistance" (UNICEF, 1989). En effet le rôle des ménagères en matière d'agriculture, d'élevage, d'artisanat de transformation ou de commercialisation de produits est loin d'être négligeable. Dans l'ensemble (tableau 16), 19,5% des ménagères sont occupées dans l'artisanat (teinturerie des tissus, poterie, vannerie, coiffure...) 18,2% dans la transformation des produits (pâte d'arachide, poissons fumés, soubala²...), 13,1% dans l'élevage (volaille, petit bétail...). On retrouve une forte proportion des ménagères dans les activités agricoles (jardinage,...24,4%) et surtout dans le commerce (40,9%). Ce commerce porte essentiellement sur les biens alimentaires (beurre, fruits et légumes, farine, poisson, plats cuisinés,...), les produits de toilette (savons, crèmes, tissus...).

Au total 54% des ménagères déclarent exercer une activité rémunératrice au moins.

Certaines sont impliquées dans plusieurs activités à la fois (conf. tableau 16') : 20,8% des ménagères "actives" cumulent à la fois toutes les cinq activités retenues dans l'étude. Cependant bien que l'enquête ne le révèle pas certaines activités pourraient revêtir un

² Soubala = condiment

caractère saisonnier ou seraient plus ou moins intense selon la période d'exercice (exemple: agriculture). La prédominance du commerce sur les autres activités pourrait s'expliquer par le fait que ce secteur requiert peu de qualification et peu d'investissements initiaux. En effet, " (...) l'investissement initial peut être à la fois faible et récupérable" (I.DROY, 1990).

TABLEAU 16 REPARTITION DES MENAGERES SELON LES ACTIVITÉS REMUNERATRICES

Activité rémunératrice	Effectif	Pourcent
Artisanat		
Oui	85	19.5
Non	322	74.0
ND	28	6.4
Total	435	100.0
Transformation de Produits		
Oui	79	18.2
Non	329	75.6
ND	27	6.2
Total	435	100.0
Elevage		
Oui	57	13.1
Non	345	78.3
ND	33	7.6
Total	435	100.0
Agriculture		
Oui	106	24.4
Non	302	69.4
ND	27	6.2
Total	435	100.0
Commerce		
Oui	178	40.9
Non	234	53.8
ND	23	5.3
Total	435	100.0

TABLEAU 16' : REPARTITIONS DES MENAGERES PAR GROUPE D'ACTIVITES REMUNERATRICES

Nombre d'activités rémunératrices	Pourcentages	Effectifs
00	41.4	180
1.00	29.7	129
2.00	9.6	42
3.00	3.0	13
4.00	.4	2
5.00	11.3	49
ND	4.6	20
Total	100	435

2.2 Activité rémunératrice selon l'âge

Le tableau 17 fait ressortir des proportions assez régulières entre 20 et 49 ans. On constate ainsi que la proportion des "actives" tend à croître avec l'âge, exception faite du premier groupe d'âge (15-19 ans). Cela peut être dû à la prédominance des non-mariées dans ce groupe d'âge celles-ci se révélant plus actives que les autres (cf. page 45).

TABLEAU 17 : SITUATION PAR RAPPORT A L'ACTIVITE SELON L'ÂGE DE LA MENAGERE

AGE	%		%	TOTAL	
	"ACTIVE"	NON"ACTIVE"		ND	%
15 A 19	48.5	50.0	1.5	100	68
20 A 24	42.2	51.8	6.0	100	83
25 A 29	44.6	52.7	2.7	100	74
30 A 34	59.3	40.7		100	54
35 A 39	53.5	32.6	13.9	100	43
40 A 44	65.9	26.8	7.3	100	41
45 A 49	80.0	16.7	3.3	100	30
50 A 54	58.3	33.3	8.4	100	24
55 +	77.7	22.3		100	18
TOTAL	235 54.0	180 41.4	20 4.6	100	435

2.3 Activité rémunératrice selon l'ethnie

Parmi les quatre grands groupes ethniques cités précédemment nous constatons que la proportion des ménagères bambara impliquées dans l'exercice d'activités rémunératrices est plus forte que celle des autres (60,6% des bambara contre 52,5% des malinké, 44,1% des peulh et 40,9% des sarakolé (conf. tab.18)). Cependant la répartition par branche d'activité : (cf tab 18') aboutit aux résultats suivants :

- Artisanat : 26,2% des sarakolé, 20% des malinké, 19,7% des bambara et 16,9% des peulh.
- Transformation de produits : 20% des malinkés, 19,7 % des bambara, 15,2% des peulh et 14,7% des sarakolé.
- Elevage : 15% des malinké, 16,9% des peulh, 13,1% des sarakolé et 11,2% des bambara.
- Agriculture : 35% des malinké, 26,9% des bambara, 18,6% des peulh et 13,1% des sarakolé.
- Commerce : 45,5% des bambara, 40% des malinké, 32,2% des peulh et 27,9% des sarakolé.

Cependant lorsque l'on s'intéresse uniquement à la population des ménagères "actives", l'on aboutit aux résultats suivants :

- Commerce : 76,1% des malinké "actives" exercent une activité commerciale ; viennent en deuxième position les bambara (75%) puis dans l'ordre les peulh (73%) et les sarakolé (68%).
- Agriculture: Sur l'ensemble des ménagères "actives" ont déclaré effectuer des travaux agricoles: 66% des malinké contre 44,4% des bambara, 42,3% des peulh et 32% des sarakolé.
- Elevage : 38,4% des peulh "actives" contre 32% des sarakolé 28,5% des malinké et 18,5% des bambara, "actives".
- Transformation de produits : 38,4% des malinké contre 36% des sarakolé, 34,6% des peulh et 32,4% des bambara, "actives".
- Artisanat : 64% des ménagères sarakolé "actives" sont occupées dans l'artisanat contre 38,4% des peulh, 38,1% des malinké et 32,4% des bambara, "actives".

Il apparaît que les ménagères privilégient pour la plupart les activités commerciales et agricoles. Cependant l'artisanat n'est pas en reste vu le nombre assez élevé de ménagères s'y adonnant. La teinturerie et la coiffure sont entre autres des activités dans lesquelles s'investissent un grand nombre de femmes à Bamako. Il semble ainsi que les sarakolé "actives" soient relativement les plus impliquées dans l'artisanat. Par rapport à l'ensemble des quatre grands groupes ethniques, les ménagères peulh semblent le plus s'investir dans l'élevage.

L'affluence des ménagères sarakolé dans le commerce pourrait également trouver son explication dans "l'histoire et la tradition" (AMSELLE, 1977).

Une étude plus fine prenant en compte la variable "raison du choix de l'activité" permettrait de mieux comprendre le comportement des femmes

selon le type d'activité. Quelles sont les raisons essentielles qui motivent le choix d'une activité donnée ?

TABLEAU 18 : REPARTITION DES MENAGERES SELON L'ETHNIE ET LA SITUATION PAR RAPPORT A L'ACTIVITE

ETHNIE	"ACTIVE" %	NON"ACTIVE" %	ND %	TOTAL %	
BAMBARA	60.8	37.1	2.3	100	178
MALINKE	52.5	32.5	15.0	100	40
SARAKOLE OU					
SONINKE	40.8	57.4	1.7	100	61
PEULH	44.1	54.2	1.7	100	59
AUTRES	56.7	35.1	8.2	100	97
TOTAL	235 54.0%	180 41.4%	20 4.6%	100%	435

TABLEAU 18' : ACTIVITE REMUNERATRICE SELON L'ETHNIE

ETHNIE	ACTIVITE REMUNERATRICE												EFFEC- TIFS
	ARTISANAT				TRANSFORMATION DE PRODUITS				ELEVAGE				
	OUI	NON	ND	%	OUI	NON	ND	%	OUI	NON	ND	%	
BAMBARA	19.7	76.9	3.4	100	19.7	76.9	3.4	100	11.2	84.3	4.5	100	178
MALINKE	20.0	60.0	20.0	100	20.0	60.0	20.0	100	15.0	62.5	22.5	100	40
SARAKOLE OU													
SONINKE	26.2	72.1	1.7	100	14.7	82.0	3.3	100	13.1	83.6	3.3	100	61
PEULH	16.9	76.7	3.4	100	15.2	83.1	1.7	100	16.9	76.7	3.4	100	59
AUTRES	16.5	72.2	11.3	100	19.6	71.1	9.3	100	18.6	74.2	7.2	100	97
TOTAL	19.5	74.0	6.4	100	18.2	75.6	6.2	100	13.1	79.3	7.6	100	435

ETHNIE	ACTIVITE REMUNERATRICE								EFFEC- TIFS
	AGRICULTURE				COMMERCE				
	OUI	NON	ND	%	OUI	NON	ND	%	
BAMBARA	26.9	69.2	3.9	100	45.5	51.7	2.8	100	178
MALINKE	35.0	45.0	20.0	100	40.0	42.5	17.5	100	40
SARAKOLE OU									
SONINKE	13.1	85.2	1.7	100	27.9	70.5	1.6	100	61
PEULH	16.6	78.0	3.4	100	32.2	66.1	1.7	100	59
AUTRES	26.8	63.9	9.3	100	33.0	57.7	9.3	100	97
TOTAL	24.4	69.4	6.2	100	40.9	53.8	5.3	100	435

2.4 Activité rémunératrice selon le niveau d'instruction

85,8% des ménagères impliquées dans l'agriculture sont "sans niveau". Cette proportion est de 84,2% pour l'élevage, 83,7% pour le commerce, 83,5% pour la transformation des produits et 78,8% pour l'artisanat.

Ce qui signifie qu'en moyenne un peu plus d'une ménagère seulement sur 7 a fréquenté une école moderne en ce qui concerne l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits et le commerce et un peu plus d'une sur 4 pour l'artisanat (conf. tableau 19).

Parmi les ménagères ayant fréquenté une école moderne et exerçant une activité rémunératrice 75% sont du niveau du fondamental I, 22,5% du fondamental II et seulement 2,5% au secondaire (cf. tab. 20).

On constate donc que la plupart des ménagères "actives" ont un très faible niveau d'instruction ou n'ont jamais été à l'école moderne. Les ménagères instruites semblent privilégier les activités artisanales : (21,2% des artisanes sont instruites contre 16,5% pour la transformation de produits, 16,3% pour le commerce 15,8% pour l'élevage et 14,2 % pour l'agriculture). Au total 82,9% des ménagères "actives" sont sans niveau.

L'absence ou la faiblesse du niveau d'instruction peut expliquer leur concentration dans le secteur dit "informel"³ car : à niveau d'instruction élevé correspond une meilleure organisation et une meilleure gestion des activités économiques, ce qui tendra à limiter le grossissement des activités dans le secteur informel.

TABLEAU 19 : REPARTITION DES MENAGERES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LA SITUATION PAR RAPPORT A L'ACTIVITE.

Niveau d'instruction	% "Active"	% Non "Active"	% ND	Total %	Eff.
Sans niveau	83.0	78.9	70.0	80.7	351
Fond. I	12.8	15.0	20.0	14.0	61
Fond. II et plus	4.2	6.1	10.0	5.3	23
Total	100	100	100	100	
Effectifs	235	180	20		435

³ Secteur informel : "Font partie du secteur informel les activités industrielles, commerciales et de services qui ne sont pas saisies dans les cadres classiques de la statistique et de la comptabilité nationale" (AMIRA, 1982).

The first meeting of the committee was held on 15th January 1981. The main purpose of the meeting was to discuss the work of the committee for the year 1981. The committee has since then met on a regular basis and has held several meetings. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work.

The committee has been very busy in its work. It has held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work.

The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work.

The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work.

The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work.

The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work.

ACTIVITY REPORT FOR THE YEAR 1981

Year	1980	1981	1982	1983	1984
Income	100	120	150	180	200
Expenditure	80	90	110	130	150
Surplus	20	30	40	50	50

The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work.

The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work. The committee has also held a number of public meetings and has been very active in its work.

TABEAU 20 : ACTIVITE REMUNERATRICE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

ACTIVITE REMUNERATRICE	NIVEAU D'INSTRUCT.			TOTAL	
	SANS NIVEAU	FONDA- MENTAL I	FONDA- MENTAL II+	%	EFF.
ARTISANAT	%	%	%		
OUI	78.8	12.9	8.3	100	85
NON	82.0	13.7	4.3	100	322
ND	71.5	21.4	7.1	100	28
TOTAL	80.7	14.0	5.3	100	435
TRANSFORMATION DE PRODUITS					
OUI	83.5	10.1	6.4	100	79
NON	80.5	14.8	4.9	100	329
ND	74.1	18.5	7.4	100	27
TOTAL	80.7	14.0	5.3	100	435
ELEVAGE					
OUI	84.2	8.8	7.0	100	57
NON	81.2	14.2	4.6	100	345
ND	69.7	21.2	9.1	100	33
TOTAL	80.7	14.0	5.3	100	435
AGRICULTURE					
OUI	85.8	10.4	2.9	100	106
NON	80.1	14.6	5.3	100	302
ND	66.7	22.2	11.1	100	27
TOTAL	80.7	14.0	5.3	100	435
COMMERCE					
OUI	83.7	12.9	3.4	100	178
NON	79.9	14.1	6.0	100	234
ND	65.2	21.7	13.1	100	23
TOTAL	80.7	14.0	5.3	100	435

2.5 Activité rémunératrice selon le niveau de vie

La structure par activité et niveau de vie montre que les ménagères toutes classes confondues sont impliquées dans l'exercice d'activités rémunératrices. L'artisanat connaît une affluence plus grande des ménagères de la classe supérieure par rapport à celles des autres classes. Cependant on remarque une concentration des activités des ménagères de la classe inférieure dans le secteur agricole et commercial (conf. tableau 22).

Par rapport à l'ensemble des ménagères dont la situation en activité a pu être déterminée par l'enquête, on constate une plus forte implication des ménagères de la classe inférieure dans les activités rémunératrices (65,2% contre 45,1% des ménagères de la classe moyenne, 41,8% des ménagères de la classe supérieure (tableau 21). La proportion des ménagères "actives" tend à décroître au fur et à mesure qu'augmente le niveau de vie. Ce qui implique donc que plus la ménagère sera "aisée" moins elle sera tentée de développer des stratégies de "survie". La

faiblesse du niveau de vie de la majorité des ménagères peut être de ce fait un élément explicatif de leur participation à l'activité économique.

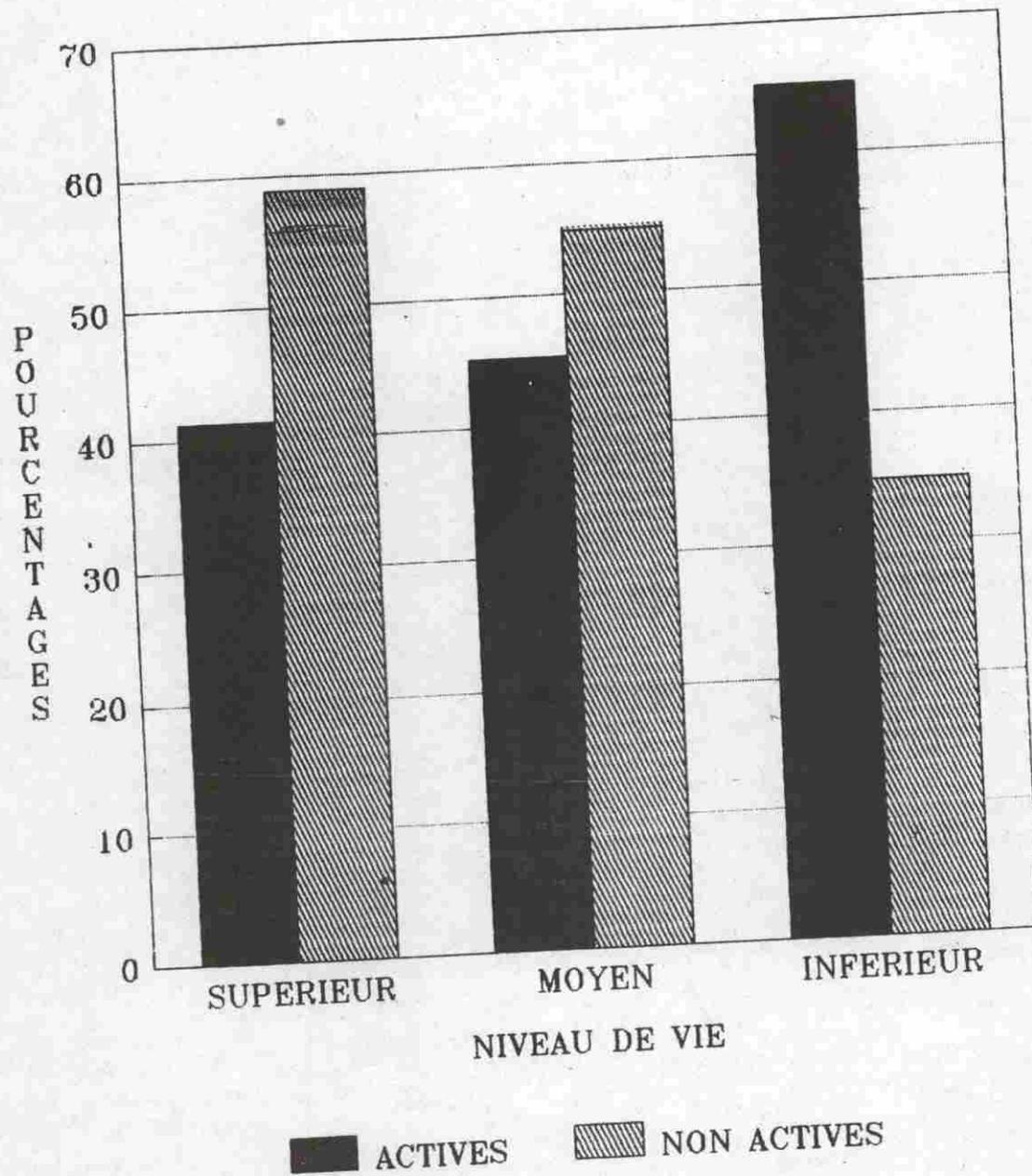
TABLEAU 21 : SITUATION PAR RAPPORT A L'ACTIVITE SELON LE NIVEAU DE VIE

NIVEAU DE VIE	% "ACTIVE"	% NON "ACTIVE"	% ND	TOTAL	
				%	EFF.
Supérieure	40.6	58.0	1.4	100	69
Moyenne	38.2	46.4	15.4	100	110
Inférieure	64.7	34.5	.8	100	252
ND	50	80		100	4
	54.0	41.4	4.6	100	
Total	235	180	20		435

TABLEAU 22 : REPARTITION DES MENAGERES SELON LE NIVEAU DE VIE ET LES ACTIVITES REMUNERATRICES

ACTIVITES REMUNERATRICES	CLASSES DE NIVEAU DE VIE				TOTAL	
	SUPERIEURE	MOYENNE	INFERIEURE	ND	%	EFF.
	%	%	%	%		
ARTISANAT						
OUI	24.6	14.6	20.6		19.6	85
NON	72.5	63.6	78.6	100	74.0	322
ND	2.9	21.8	.8		6.4	28
TOTAL	100	100	100	100	100	
EFFECTIFS	69	110	252	4		435
TRANSFORMAT. DE PRODUITS						
OUI	15.9	14.5	20.2	25	18.2	79
NON	81.2	64.6	79.0	75	75.6	329
ND	2.9	20.9	.8		6.2	27
TOTAL	100	100	100	100	100	
EFFECTIFS	69	110	252	4		435
ELEVAGE						
OUI	13.0	8.2	15.5		13.1	57
NON	82.6	66.4	83.7	100	79.3	345
ND	4.4	25.4	.8		7.6	33
TOTAL	100	100	100	100	100	
EFFECTIFS	69	110	252	4		435
AGRICULTURE						
OUI	17.4	15.5	30.1	25	24.4	106
NON	81.2	62.7	69.1	75	69.4	302
ND	1.4	21.8	.8		6.2	27
TOTAL	100	100	100	100	100	
EFFECTIFS	69	110	252	4		435
COMMERCE						
OUI	33.3	28.2	50.4	25	40.9	178
NON	65.2	53.6	48.8	75	53.8	234
ND	1.5	18.2	.8		5.3	23
TOTAL	100	100	100	100	100	
EFFECTIFS	69	110	252	4		435

Figure 4: Situation par rapport à l'activité selon le niveau de vie de la ménagère.



2.6 Activité rémunératrice selon la situation matrimoniale

Etant donné le nombre assez réduit des veuves et des divorcées (respectivement 5,3% et 1,1%) dans cet échantillon, nous créerons une rubrique "non mariée" qui regroupera les célibataires, les veuves et les divorcées.

Le tableau 23 révèle une forte proportion de non mariées et de mariées monogames dans l'activité économique, et ce, comparativement aux mariées polygames. (65,3% des non mariées et 54,2% des mariées monogames contre 47,9% des mariées polygames). Pourtant l'on est tenté de dire que la ménagère disposerait de plus de temps libre en régime polygamique étant donné la rotation ou la répartition des tâches domestiques entre les différentes épouses. Le tableau 24 révèle une proportion relativement forte des ménagères mariées polygames dans la classe supérieure et moyenne (respectivement 19,4% et 27,1% contre 12,5% et 25% des mariées monogames, 18,6% et 22,7% des non mariées). Par contre la proportion des ménagères polygames est plus faible que celles des autres dans la classe inférieure (51,4% contre 58,7% des non mariées et 62% des mariées monogames. Ce qui peut être un facteur explicatif de leur nombre plus réduit dans l'activité économique.

Une étude sur le temps consacré aux tâches domestiques et aux activités rémunératrices par chaque épouse selon le niveau de vie du ménage permettrait sans doute de mieux comprendre l'attitude des ménagères polygames en matière d'activité économique.

TABLEAU 23 : ACTIVITE REMUNERATRICE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE

Situation matrimoniale	"active" %	non "active" %	ND %	TOTAL	
				%	Effec.
Non mariées	65.3	26.7	8.0	100	75
Mar. monog	54.2	43.5	2.3	100	216
Mar. polyg	47.9	45.8	6.3	100	144
Total	235	180	20	435	435

TABEAU 24: REPARTITION DES MENAGERES SELON LE NIVEAU DE VIE ET LA SITUATION MATRIMONIALE

Classe de Niveau de vie	Situation Matrimoniale			
	Non mariée	Mariée monogame	Mariée Polygame	TOTAL % EFF.
Supérieure	18.6	12.5	19.4	15.9 69
Moyenne	22.7	25.0	27.1	25.3 110
Inférieure	58.7	62.0	51.4	57.9 252
ND		.5	2.1	.9 4
Total	100	100	100	100
Effectifs	75	216	144	435

2.7 Activité rémunératrice selon le statut migratoire

Le tableau 26 révèle une assez forte implication des migrantes dans les activités économiques : plus de 50% d'elles exercent au moins une activité rémunératrice.

Par ailleurs la structure par activité et statut migratoire aboutit aux proportions suivantes : (cf tableau 25)

Artisanat : 19,7% des non migrantes sont impliquées dans l'artisanat contre 19,5% des migrantes.

Transformation de produits et élevage : Respectivement 19,2% et 13,6% des migrantes contre 15,7% et 11,8% des non migrantes.

Commerce et agriculture : Ces deux activités requièrent plus d'attention chez les ménagères quelque soit leur statut migratoire. Les proportions sont respectivement 44,9% et 29,1% des non migrantes contre 39,3% et 22,4% des migrantes. On constate une prédominance des migrantes sur les non migrantes dans la transformation de produits et l'élevage. Cependant on retrouve une plus forte proportion des non migrantes dans l'agriculture et le commerce. La mobilité est un phénomène non favorable aux travaux agricoles. Les ménagères migrantes ont généralement moins de chance de s'approprier un lopin de terre du fait quelquefois de leur instabilité.

Diverses raisons peuvent en effet expliquer la mobilité des ménagères (conf. tableau 27). Nombreuses sont celles qui ont dû migrer pour des raisons familiales diverses (86%): (suivre leur famille ou leur conjoint, d'autres ont migré étant enfants soit pour accompagner leurs parents au cours des migrations de travail à Bamako ou ont été envoyées à Bamako pour être confiées à un parent qui y réside déjà). Certaines ont migré pour les études ou de manière indépendante pour chercher du travail (12%), d'autres pour plusieurs raisons à la fois. 3,6% ont migré à cause de la sécheresse.

L'environnement urbain dans lequel les femmes migrantes doivent s'insérer influence sans doute les moyens et les stratégies à leur portée. Ainsi les femmes qui n'ont pas réussi à intégrer le secteur salarié se confinent dans les tâches ménagères et les activités économiques à leur portée (généralement à faible rendement).

TABLEAU 25 : REPARTITION DES MENAGERES SELON LE STATUT MIGRATOIRE ET LES ACTIVITES REMUNERATRICES

ACTIVITES REMUNERATRICE	STATUT MIGRATOIRE			
	MIGRANTE	NON MIGRANTE	TOTAL	
ARTISANAT				
OUI	19.5	19.7	19.6	85
NON	74.7	72.4	74.0	322
ND	5.8	7.9	6.4	28
TOTAL	100	100	100	
EFFECTIFS	308	127		435
TRANSFORMATION DE PRODUITS				
OUI	19.2	15.7	18.2	79
NON	75.6	75.6	75.6	329
ND	5.2	8.7	6.2	27
TOTAL	100	100	100	
EFFECTIFS	308	127		435
ELEVAGE				
OUI	13.6	11.8	13.1	57
NON	79.6	78.8	79.3	345
ND	6.8	9.4	7.6	33
TOTAL	100	100	100	
EFFECTIFS	308	127		435
AGRICULTURE				
OUI	22.4	29.1	24.4	106
NON	72.1	63.0	69.4	302
ND	5.5	7.9	6.2	27
TOTAL	100	100	100	
EFFECTIFS	308	127		435
COMMERCE				
OUI	39.3	44.9	40.9	178
NON	56.2	48.0	53.8	234
ND	4.5	7.1	5.3	23
TOTAL	100	100	100	
EFFECTIFS	308	127		435

TABEAU 26: SITUATION PAR RAPPORT A L'ACTIVITE SELON LE STATUT MIGRATOIRE

STATUT MIGRATOIRE	"ACTIVE" %	NON "ACTIVE" %	ND %	TOTAL	
				%	EFF.
MIGRANTE	52.8	43.2	3.9	100	308
NON MIGRANTE	56.7	37.0	6.3	100	127
TOTAL EFFECTIFS	54.0	41.4	4.8	100	435

TABEAU 27: REPARTITION DES MIGRANTES SELON LA CAUSE DE MIGRATION

CAUSE	OUI %	NON %	TOTAL %
SECHERESSE	3.6	96.4	100 308
TRAVAIL OU ETUDES	12.0	88.0	100 308
FAMILLE (OU AUTRES)	86.0	14.0	100 308

2.8 Activité rémunératrice selon le nombre d'enfants survivants

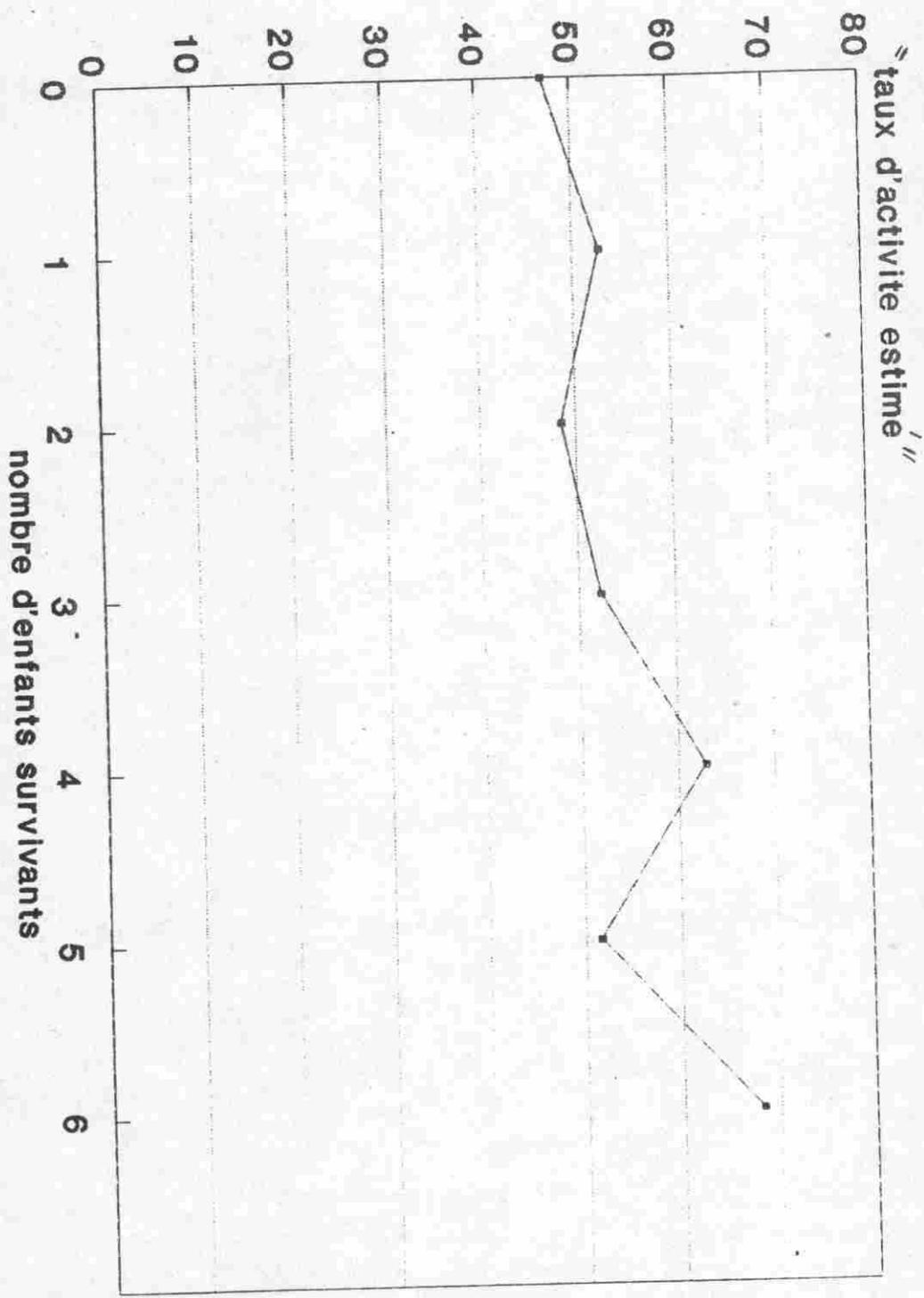
Le tableau 28 nous donne une répartition des ménagères selon le nombre d'enfants survivants et la situation en activité. Il s'agit d'observer le comportement de la ménagère en matière d'activités rémunératrices selon le nombre d'enfants en vie. On constate que les ménagères impliquées dans l'activité économique ont en moyenne 2,8 enfants survivants contre 2,1 pour celles n'exerçant aucune activité rémunératrice. Les taux d'activité selon le nombre d'enfants en vie augmentent de façon irrégulière mais dans l'ensemble ces taux sont relativement élevés pour celles ayant au moins 6 enfants (conf. graphique 5).

Il semble à partir de ces constats que le nombre élevé d'enfants favorise l'exercice d'activité rémunératrice par la ménagère. Ainsi dans la mesure où certains enfants interviennent comme aide-familiaux dans l'exercice de tâches domestiques (cf. page 32), on peut dire que la ménagère, lorsqu'elle a un nombre élevé d'enfants, a plus de chance de se livrer à d'autres activités autres que les travaux ménagers. Selon l'enquête 47,5% des jeunes enfants actifs (8 à 14 ans) aident leurs parents dans l'exercice d'activités rémunératrices. Ceci peut être également un facteur favorisant la multiplicité d'activités entreprises par la ménagère. Cependant l'exercice d'une activité rémunératrice peut

s'avérer une nécessité pour couvrir les besoins de la famille ou les besoins personnels de la ménagère.

Pour cela une enquête complémentaire avec un échantillon beaucoup plus représentatif - où des questions spécifiques seront posées sur : l'âge des enfants, leur apport dans les travaux domestiques et/ou dans les activités économiques entreprises par la ménagère, la couverture des besoins du ménage selon le revenu du conjoint et de la ménagère "active" serait nécessaire pour expliquer l'affluence des ménagères ayant un nombre élevé d'enfants dans l'activité économique.

Figure 5: Courbe "taux d'activite estime" selon le nombre d'enfants survivants.



TABEAU 28 : REPARTITION DES MENAGERES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS SURVIVANTS ET LA SITUATION PAR RAPPORT A L'ACTIVITE

ACTIVE	ENFANTS SURVIVANTS							EFFECTIFS DES MENAGERES	NOMBRE MOYEN D'ENF. SURV.	
	0	1	2	3	4	5	6+			
OUI	15.9	18.8	15.5	11.6	10.6	7.7	19.9	100	207	2.8
NON	22.0	20.8	20.2	13.1	7.8	8.9	7.2	100	168	2.1
ND	16.7	11.1	11.1	11.1	22.2	5.5	22.3	100	18	-
TO- TAL	18.6	19.3	17.3	12.2	9.9	8.1	14.6	100	393	2.6
TAUX D'ACTIVITE SELON LE NOMBRE D'ENF. SURVIVANTS	47.1	52.7	48.5	52.2	62.8	51.6	76.9			

2.9 Structure par travaux domestiques et activité rémunératrice

Plus de 50% des ménagères associent aux tâches domestiques une diversité d'activités génératrices de revenus. Ainsi 39,6% des ménagères "actives" sont occupées dans les six travaux domestiques retenus dans notre étude, 3,4% seulement des ménagères "actives" déclarent être totalement exemptées des travaux domestiques (conf. tableau 29).

Le tableau 30 aboutit aux proportions suivantes pour chaque type d'activité

- artisanat : 42,3% des ménagères impliquées dans l'artisanat sont à la fois occupées dans les six tâches domestiques contre seulement 2,3% d'elles occupées à une seule tâche.
- agriculture et transformation de produits : dans cette rubrique les proportions sont respectivement 47,2% et 50,6% pour celles occupées à six travaux domestiques contre 3,7% et 2,5% par celles occupées à une seule tâche.
- élevage : Les ménagères qui exercent des activités d'élevage sont plus enclines à s'occuper des travaux ménagers. (52,6% d'elles combinent l'élevage aux six travaux domestiques)

- Commerce : comparativement aux autres activités l'on constate que les ménagères impliquées dans le commerce sont moins enclines à s'occuper de plusieurs travaux domestiques à la fois (seulement (39,3% d'elles cumulent à la fois les 6 tâches domestiques).

Il apparaît que certaines ménagères cumulent à la fois cinq types d'activités rémunératrices aux six travaux domestiques (6%).

Les ménagères "actives" effectuent en moyenne 2,1 tâches domestiques contre près de 3 tâches pour celles non actives. Ce qui signifie que la probabilité d'effectuer plusieurs tâches domestiques à la fois tend à diminuer avec l'exercice d'activité rémunératrice.

TABLEAU 29: REPARTITION DES MENAGERES SELON LE NOMBRE DE TRAVAUX DOMESTIQUES ET LA SITUATION PAR RAPPORT A L'ACTIVITE

NOMBRE DE TRAVAUX DOMESTIQ.	"ACTIVE"	NON "ACTIVE"	ND	TOTAL
<3.00	12.7	8.3	15.0	11.0
4.00	11.1	13.9	20.0	12.6
5.00	38.6	42.2	30.0	38.6
6.00	39.6	35.6	20.0	37.1
ND			15.0	.7
MOYENNE	2.1	2.8		
TOTAL	100	100	100	100
EFFECTIFS	235	180	20	435

TABLEAU 30 : TRAVAUX DOMESTIQUES SELON LES ACTIVITES REMUNERATRICES

ACTIVITES REMUNERATRICE	NOMBRE DE TRAVAUX DOMESTIQUES					TOTAL	
	<3.00	4.00	5.00	6.00	ND	%	EFF.
Artisanat							
oui	14.2	10.6	32.9	42.3		100	85
non	10.0	12.6	40.1	37.3		100	322
ND	14.3	17.9	39.3	17.8	10.7	100	28
Total	11.0	12.6	38.6	37.1	.7	100	435
Transformat. de produits							
oui	11.4	11.4	26.6	50.6		100	79
non	10.9	12.5	41.6	35.0		100	329
ND	11.1	18.5	37.1	22.2	11.1	100	27
Total	11.0	12.6	38.6	37.1	.7	100	435
Elevage							
oui	14.1	15.8	17.5	52.6		100	57
non	10.4	11.9	41.8	35.9		100	345
ND	12.1	15.2	42.4	21.2	9.1	100	27
Total	11.0	12.6	38.6	37.1	.7	100	435
Agriculture							
oui	11.3	10.4	31.1	47.2		100	106
non	5.0	12.9	41.4	35.1		100	302
ND	14.8	18.6	37.0	18.5	11.1	100	27
Total	11.0	12.6	38.6	37.1	.7	100	435
Commerce							
oui	14.1	12.3	34.3	39.3		100	178
non	8.5	12.4	42.3	36.8		100	234
ND	13.0	17.4	34.8	21.6	13.0	100	23
Total	11.0	12.6	38.6	37.1	.7	100	435

2.10 "Taux d'activité estimé" et taux d'occupation générale des ménagères

Une estimation du "taux d'activité"⁴ des ménagères fait ressortir une forte participation de celles-ci à l'activité économique nationale. Plus de 50% des ménagères sont "actives", dans le district de Bamako.

Le taux d'occupation générale exprime la proportion des ménagères ayant au moins une occupation (tâche domestique et/ou activité économique). Il est de l'ordre de 98,6% (5). La proportion des ménagères non occupées est donc quasi-nulle si l'on tient compte de celles dont l'occupation n'a pu être déterminée par l'enquête (0,7%); 0,7% ont été enregistrées comme n'ayant aucune occupation.

"Taux d'activité estimé" par groupes d'âge de ménagères

Age	Population des ménag. enquêtées	Nombre de ménagères "actives"	Nombre de ménagères non "actives"	"Taux d'activité estimé" %
15-19	67	33	34	49,2
20-24	78	35	43	44,9
25-29	72	33	39	45,8
30-34	54	32	22	59,2
35-39	37	23	14	62,2
40-44	38	27	11	71,0
45-49	29	24	5	82,7
50-59	29	19	10	65,5

NB : Nous n'avons pas considéré dans le calcul des "taux d'activité estimé", les vingt (20) ménagères dont la position dans l'activité n'a pu être déterminée par l'enquête.

En considérant le taux d'activité féminine relevé par l'enquête (19,7% pour les femmes âgées de 15 ans et plus) et le taux d'activité des ménagères (56,6%), nous pouvons déduire un taux d'activité "corrigé" de l'ordre de 47,7% pour la population féminine âgée de 15 ans et plus. On constate que ce taux est beaucoup plus élevé que celui révélé par l'enquête (pour cette même tranche d'âge).

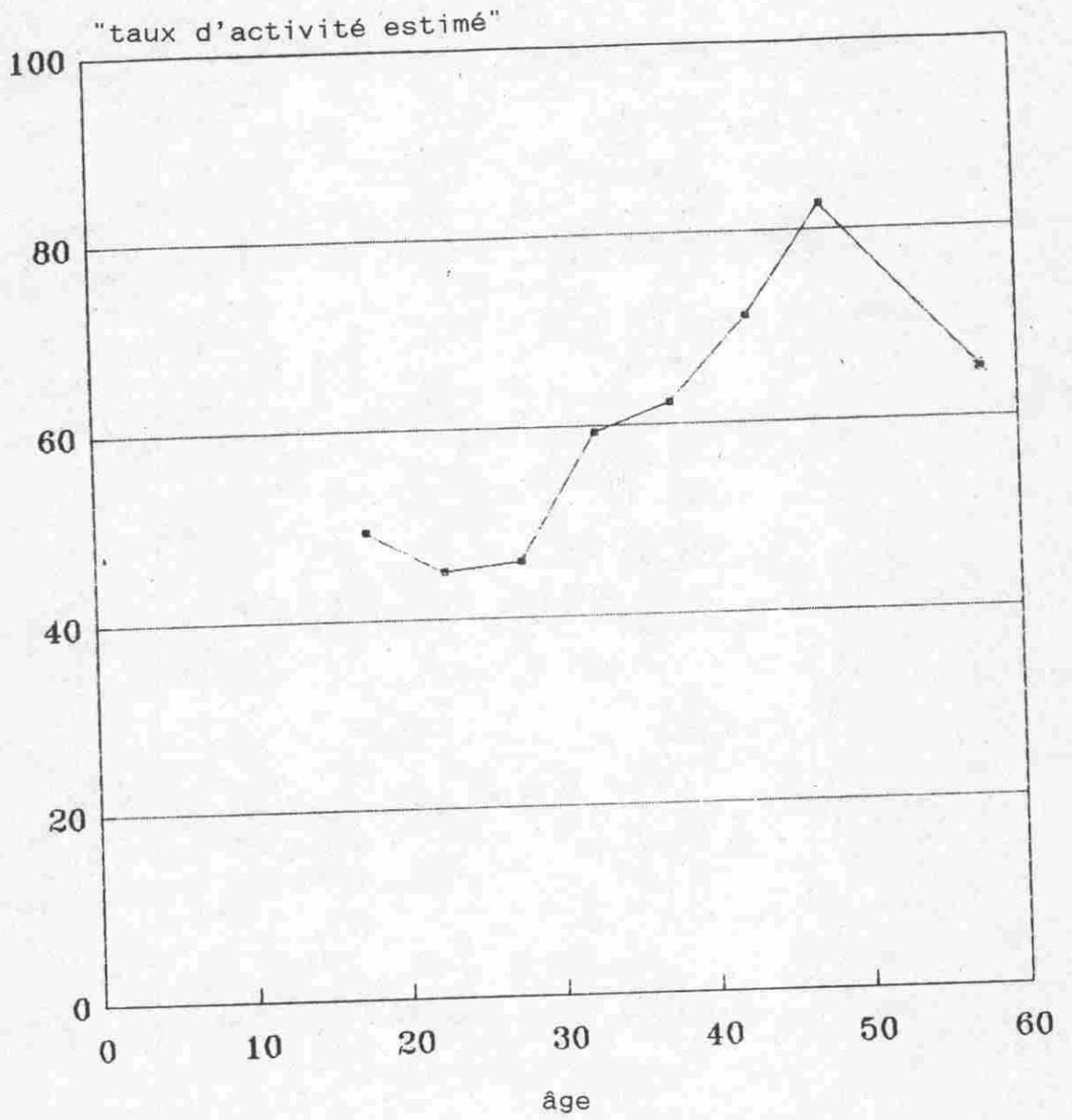
⁴ (4) "Taux d'activité estimé"

$$\frac{235}{415} = 56,6\%$$

(5) Taux d'occupation générale

$$\frac{432}{435} = 98,6\%$$

Figure 6: Courbe "taux d'activité estimé" des ménagères.



2.11 Table de vie "active" brute (VAB) des ménagères

	(1)	(2)	(3) = (1) x (2)	
Groupe d'âge	Nombre (a) d'années d'âge	"Taux d'activité estimé" %	(VAB) par groupe d'âge (n, n+a)	(VAB) jusqu' 75 ans à l'âge x
15-19	5	49,2	2,460	27,300
20-24	5	44,9	2,245	24,840
25-29	5	45,6	2,290	22,595
30-34	5	59,2	2,960	20,305
35-39	5	62,2	3,110	17,345
40-44	5	71,0	3,550	14,235
45-49	5	82,7	4,135	10,685
50-59	10	65,5	6,550	6,550

On estime qu'entre 15 et 60 ans, la ménagère passerait 27,3 ans en activité, en l'absence de mortalité, si les taux demeuraient constants au cours du temps. Ce tableau nous révèle donc que l'activité des ménagères, même si elle n'apparaît pas toujours dans les statistiques officielles, reste un phénomène considérable.

3 - Activité rémunératrice et apport en argent

3.1 Répartition des ménagères "actives" selon l'apport en argent (conf.tab. 31)

Les multiples activités économiques entreprises par les ménagères leur procurent des revenus monétaires le plus souvent utilisés pour la satisfaction des besoins de la famille. 68,9% des ménagères "actives" déclarent contribuer au budget de leur ménage. Ces activités "invisibles" car généralement non intégrées dans les statistiques officielles, revêtent un caractère primordial pour le maintien de l'équilibre familial de nombreux foyers. Ces activités contribuent également à l'emploi et à la productivité, même si cette contribution est jugée peu substantielle. "Le produit des patentes que les petits ateliers de réparation et les vendeurs des rues sont tenus d'obtenir constitue une grande part des recettes municipales de villes telles que Bamako et Ouagadougou" (Banque Mondiale, 1989). Les ménagères sont également soumises à une taxation indirecte étant donné que la plupart s'approvisionnent auprès des détaillants locaux, subissant ainsi le coût de la fiscalité sur les importations et les ventes.

TABLEAU 31 : REPARTITION DES MENAGERES "ACTIVES" SELON L'APPORT EN ARGENT

APPORT EN ARGENT	EFFECTIFS	POURCENTAGES
OUI	162	68.9
NON	70	29.8
ND	3	1.3
TOTAL	235	100

TABLEAU 32 : REPARTITION DES MENAGERES "ACTIVES" SELON LE TYPE D'ACTIVITE ET L'APPORT EN ARGENT

Activité rémunératrice exercée par la ménagère	APPORT EN ARGENT			TOTAL	
	OUI	NON	ND	%	EFFECTIFS
Artisanat	52.9%	45.9%		100%	85
Transformation de produits	56.9%	40.5%	2.6%	100%	79
Elevage	40.3%	57.8%	1.8%	100%	5
Agriculture	53.8%	44.3%	1.8%	100%	106
Commerce	73.0%	25.9%	1.1%	100%	178

3.2 Apport en argent selon le type d'activité (conf. tab 32)

La structure par type d'activité aboutit aux proportions suivantes: Plus de 70% des ménagères exerçant des activités de commerce contribuent aux dépenses de leur ménage. Cette proportion est de 56,9% pour la transformation de produits, 53,8% pour l'agriculture, 52,9% pour l'artisanat et 40,3% pour l'élevage. Il serait intéressant de connaître les taux de participation des ménagères dans le budget familial, pour cela une étude sur la contribution financière des ménagères "actives" prenant en compte les variables revenu, apport financier et dépenses du ménage permettrait de mieux cerner l'importance du rôle joué par la ménagère pour le maintien de l'équilibre familial.

4 - Analyse Multivariée (Régression logistique)

L'analyse multivariée est utilisée comme modèle de contrôle de l'effet de plusieurs variables indépendantes sur une variable dépendante. Dans notre analyse nous utilisons la régression logistique étant donné que notre variable dépendante, exercice d'activité rémunératrice est dichotomique (1 si oui et 0 si non).

La méthode de la régression logistique permet d'apprécier l'effet de chacune des variables indépendantes tout en contrôlant celui de toutes les autres variables indépendantes. Les variables utilisées sont les suivantes:

VARIABLE	FREQ.	MOY.	ECART TYPE	TOTAL (1)
<u>ACTIVITE</u> (var. dépend.)	207	.55	.50	375
<u>AGE</u>				
15 - 19	67	.18	.38	375
20 - 29(R)				
30 - 39	91	.24	.43	375
40 - 49	67	.18	.38	375
<u>NIVEAU D'INSTRUCTION</u>				
"Sans niveau"(R)				
Fondamental 1	55	.15	.35	375
Fondamental 2 et plus	20	.05	.22	375
<u>SITUATION MATRIMONIALE</u>				
Non mariée	54	.14	.35	375
Mariée monogame(R)				
Mariée polygame	122	.33	.47	375
<u>ETHNIE</u>				
Bambara(R)				
Malinké	31	.08	.28	375
Sarakolé	54	.14	.35	375
Peulh	49	.13	.34	375
Autres	82	.22	.41	375
<u>STATUT MIGRATOIRE</u>				
Migrante(R)				
Non migrante	108	.29	.45	375
<u>NIVEAU DE VIE</u>				
Classe supérieure(R)				
Classe moyenne	85	.23	.42	375
Classe inférieure	227	.61	.48	375
<u>NOMBRE D'ENFANTS SURVIVANTS</u>	1081	2.73	2.41	375

(1) NB: Les "non déclarées" et les ménagères ayant 50 ans et plus n'ont pas été considérées dans l'analyse.

Il apparaît que l'exercice d'une activité rémunératrice est corrélée de façon positive et significative avec l'âge, le niveau de vie et le nombre d'enfants survivants (tableau 33).

Ainsi la probabilité d'exercer une activité rémunératrice tend à augmenter avec l'âge de la ménagère. Elle est significative au seuil de 1% pour les âges compris entre 30 et 49 ans (excepté 15-19 ans, coefficient positif).

De même, moins la ménagère est "aisée" plus elle est tentée de développer des stratégies de survie. Ainsi les ménagères appartenant à la classe inférieure comparativement aux autres sont plus enclines à exercer des activités rémunératrices. Cette probabilité est significative au seuil de 1%.

L'on constate également que les non-mariées (célibataires, veuves, divorcés) semblent plus impliquées dans les activités rémunératrices. Le degré de signification est de 95% (seuil 5%). Contrairement à notre hypothèse de départ, le fait d'appartenir à un ménage polygame ne favorise pas forcément l'exercice d'activité rémunératrice par la ménagère.

Cependant l'exercice d'une activité rémunératrice semble être lié au nombre d'enfant survivants. Plus le nombre d'enfants survivants est élevé, plus la ménagère est présente dans l'activité économique. Cette probabilité est significative au seuil de 10%.

Notons que dans l'ensemble ces résultats sont en conformité avec ceux de l'analyse tabulaire.

TABLEAU 33: EFFETS DE FACTEURS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES CULTURELS ET ECONOMIQUES SUR L'EXERCICE D'ACTIVITE REMUNERATRICE PAR LA MENAGERE

AGE	COEFFICIENTS
15 - 19	+
20 - 29(R)	R
30 - 39	++
40 - 49	++++
NIVEAU D'INSTRUCTION	
"Sans niveau"(R)	R
Fondamental 1	-
Fondamental 2 et plus	+
SITUATION MATRIMONIALE	
Non mariée	+++
Mariée monogame(R)	R
Mariée polygame	-

(Suite du tableau page suivante)

TABLEAU 33: EFFETS DE FACTEURS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES CULTURELS ET ECONOMIQUES SUR L'EXERCICE D'ACTIVITE REMUNERATRICE PAR LA MENAGERE (suite)

<u>ETHNIE</u>	<u>COEFFICIENTS</u>
Bambara(R)	R
Malinke	+
Sarakolé	---
Peulh	-
Autres	+
<u>STATUT MIGRATOIRE</u>	
Migrante(R)	R
Non migrante	+
<u>NIVEAU DE VIE</u>	
Classe supérieure(R)	R
Classe moyenne	+
Classe inférieure	++++
<u>NOMBRE D'ENFANTS SURVIVANTS</u>	++
TOTAL	(375)

"+" Coefficient positif mais non significatif au seuil de .10

"-" Coefficient négatif et non significatif au seuil de .10

"---" Coefficient négatif et significatif au seuil de .05

"++" Coefficient positif et significatif au seuil de .10

"+++" Coefficient positif et significatif au seuil de .05

"++++" Coefficient positif et significatif au seuil de .01

"R" Catégorie de référence.

Conclusion

L'analyse des données de l'enquête PADEM confirme la forte participation des ménagères du district de Bamako à l'économie familiale et nationale. Il ressort de cette analyse qu'elles combinent travail domestique et activité rémunératrice pour contribuer à l'entretien de la cellule familiale. La stratégie déployée consiste à mener quelque fois de front plusieurs activités rémunératrices et plusieurs travaux domestiques à la fois. Il apparaît ainsi que les statistiques officielles ont de tout temps occulté la participation des femmes à l'économie nationale. Le taux d'activité officiellement reconnu des femmes a été estimé par l'enquête à 24,2% pour les femmes âgées de 8 ans et plus et à 19,7% pour les 15 ans et plus. Cependant notre étude a révélé un taux d'activité de 56,6% pour les ménagères. Ce qui porte plutôt à 47,7% l'estimation du taux d'activité des femmes âgées de 15 ans et plus du district de Bamako.

L'exercice d'une activité rémunératrice est lié à plusieurs facteurs socio-démographique, culturel et économique dont l'âge, l'ethnie, le niveau d'instruction, le régime matrimonial, le statut migratoire, le niveau de vie et le nombre d'enfants survivants, de la ménagère. On constate ainsi que la probabilité d'exercer une activité rémunératrice croît avec l'âge de la ménagère. L'appartenance à un groupe ethnique donné semble influencer sur le choix du type d'activité rémunératrice (commerce, agriculture, artisanat...). Parmi les ménagères "actives" les sarakolé sont relativement les plus impliquées dans l'artisanat, les ménagères peuhl semblent le plus s'investir dans l'élevage. Le choix du type d'activité est également lié au niveau d'instruction de la ménagère. Il ressort ainsi que les ménagères les plus instruites tendent à privilégier les activités artisanales (coiffure, couture...).

La proportion des ménagères en régime polygamique intervenant dans les activités rémunératrices est plus faible que celle des autres (non mariées, monogames). Cela peut être dû au fait que, comparativement aux non mariées et aux monogames, une plus forte proportion des mariées en régime polygamique ont un niveau de vie relativement élevé.

L'on s'aperçoit ainsi que plus la ménagère est "aisée", moins elle est tentée d'entreprendre des activités rémunératrices. On note une forte proportion de migrantes parmi les ménagères. L'environnement urbain dans lequel les femmes migrantes doivent, s'insérer influence les moyens et les stratégies à leur portée. Beaucoup de migrantes faute de ne pouvoir intégrer le secteur salarié, se confinent dans les tâches ménagères et des activités économiques généralement à faible rendement.

Le nombre élevé d'enfants survivants est un facteur favorable à l'exercice d'activité rémunératrice, par la ménagère. Plus le nombre d'enfants en vie est élevé plus la ménagère est présente dans l'activité économique.

Une meilleure appréciation du travail féminin passe donc par une prise en considération de tous les facteurs pouvant influencer sur leurs activités aussi bien sur le plan familial (tâches ménagères) que sur le plan économique (activité rémunératrice). La ménagère doit être considérée comme une femme active.

Il faut pour cela traduire en termes quantitatifs leur double rôle. Cela revient à poser le problème de la prise en compte et, des activités rémunératrices et, des travaux domestiques dans la mesure du produit national car selon J. CHARMES Il faudra bien un jour faire mentir cette parole d'un économiste : "si j'épouse ma cuisinière, je fais baisser la statistique du produit national".

Une étude sur : le temps consacré aux tâches domestiques et aux activités rémunératrices, le revenu et la contribution financière des ménagères, selon les différents facteurs précités serait à ce titre nécessaire pour mieux apprécier le travail des ménagères.

A cet effet, des travaux de recherche devraient être menées en vue d'une estimation monétaire du temps consacré aux travaux domestiques.

BIBLIOGRAPHIE

AMIRA, L'évaluation du secteur non structuré - Méthodes - Résultats - Analyses - L'exemple de la Tunisie, Paris, INSEE, Octobre 1982.

AMSELLE, Jean-Loup, Les négociants de la savane - éd. Anthropos, 1977, 290p.

Banque Mondiale, L'Afrique Sub-Saharienne - De la crise à une croissance durable, Etude prospective à long terme, Washington, D.C. 1989.

Banque Mondiale, La pauvreté - Rapport sur le développement dans le monde 1990 - Indicateurs du développement dans le monde, Washington, 1990.

BORCELLE Germaine, Métiers au féminin - Pour une égalité des chances, UNESCO 1985.

CERPOD/IRD Westinghouse, Enquête Démographique et de Santé du Mali, 1987, Columbia Maryland USA, janvier 1989.

CHARMES Jacques, Les Statistiques de l'emploi et de la Production occultent-elles l'activité économique des femmes en Afrique, ORSTOM Paris (France) 1985.

CRDI, Le rôle des femmes dans le domaine de l'approvisionnement en eau et des services d'hygiène : Tentatives pour relever un défi séculaire, Ottawa (Canada) 1986 - 120p.

DROY Isabelle, Femmes et Développement Rural, Editions Karthala - Paris (France) 1990.

FNUAP, Rapport du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de Population, 1988.

FINDLEY Sally, Les migrations féminines dans les villes africaines : leurs motivations et expériences, dans P. ANTOINE et S. COULIBALY, dans l'insertion des migrants dans les villes d'Afrique occidentale et centrale, ORSTOM, CRDI, Paris, en Presse.

FRANK Odile, La mobilité des enfants et l'autosuffisance économique des femmes dans le milieu patriacal africain, ORSTOM, Paris (France) 1985 (Collection Colloques et séminaires).

GUEGAN Dominique, Comment les statistiques actuelles occultent la production réelle des femmes du Tiers-Monde, ORSTOM, Paris (France) 1985 (Collection Colloques et séminaires).

ISH, Exode des femmes au Mali, Institut des Sciences Humaines, Bamako 1984.

KEITA Cheick Oumar, Recensement des technologies traditionnelles et des activités artisanales féminines - Amélioration et impact sur le revenu de la famille, Fana (Mali), 1982

KEITA Rokiadou N'DIAYE, Les indicateurs socio-économiques de l'intégration des femmes au développement, cas du Mali, Addis Abéba, ONU/CEA, 1981.

KEMPENEERS Marianne, Quand la démographie s'intéresse au travail des femmes..., Cahier québécois de démographie, vol.14, n°2, octobre 1985.

LECARME Mireille, Marchandes de poissons en quartier <<Flottant>>, (Sénégal) - Division <<par genre>> et différenciation sociales dans un contexte urbain de ségrégation spatiale, (Colloques et Séminaires) : Femmes et politiques alimentaires - Actes du Séminaire International, ORSTOM - CIE Paris, janvier 1985. .

MIGNOT-LEFEBVRE Yvonne, Les enjeux de la production domestique non marchande en Afrique, Colloque sur la production non marchande, Royaumont, 1977, 1978 (Revue Tiers-Monde, T.19).

ORSTOM, Femmes et politiques alimentaires, actes du Séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance et les stratégies alimentaires, Paris, Janvier 1985.

SISSOKO Naminata DEMBELE, Contribution des femmes à l'autosuffisance alimentaire au Mali, Institut d'Economie Rurale, Bamako (Mali), 1986.

TALL Penda SIDIBE, L'effet de la modernisation sur le travail des femmes exerçant une activité indépendante au Mali, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, Commission Economique pour l'Afrique - Addis Abéba, 1981.

TOURE Cheaka Abdou, Le rôle de l'enseignement social dans le développement, stratégie de protection familiale, AESA, Addis Abeba, 1979.

UNESCO, Les indicateurs du rôle nouveau des femmes dans le développement, Paris UNESCO, 1984 - 146p.

UNICEF, Enfants et Femmes au Mali, UNICEF, 1989.

VAA Mariken, Urban Growth and Urban Poverty : Woman's strategies survival in Bamako, Mali, working paper 87:3 Institute for Social Research, Oslo, 1987.

VAGLIANI W. W. et GROSSAT B., Les femmes dans le Développement, OCDE, Paris (France) - Centre de Développement 1980, 366 p., Quatre études de cas.